



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil du *Lieu*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



pr Le Chef du service de police,
H. Fiaux

Ce volume fait suite au volume n° 1. sous les
inscriptions nos 91 n° 1. de l'année 1876, au n° 6
de l'année 1913.

Signé de l'Etat civil



M. Raymond

Registre des mariages A.

N° 1,
Reymond
et
Golay

VII
37

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Eli Boïse célibataire
français

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu né à
au Lieu le 6 août

mil huit cent soixante neuf fils de
Edouard Alfred Reymond et de
Jélie Eugénie née Meylan domiciliés au Lieu

2. Golay Marguerite Jeanne, célibataire

originaire de Lieu et du Chenit domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le vingt six août

mil huit cent quatre vingt treize (1893) fille de
feu Arnold Louis Aloïs Golay et de
Julienne, Wilamie née Robert, sa femme aux Charbonnières

Comme témoins : 1. Edouard Robert municipal au Lieu
2. Charles Déprat agriculteur au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 12 au Sentier et 12, au
Prattus le 12 Mars 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le 8 avril 1914

Pièces déposées :
Publications au Lieu
au Sentier et au Prattus

Les époux :
Eli Reymond
Marguerite Reymond

Les témoins :
Ed. Robert
Ch. Déprat

Communiqué au Sentier

L'officier de l'état civil :
M. Reymond

N° 2.

Dépraz Paul-Marius
et
Rochat Annette Lydie

VI
246

III
232

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Paul-Marius

célibataire, Sertiteur

originaire de Dieu

domicilié à

au Goërey

né à

au Goërey

le quatorze Mars

mil huit cent quatre vingt, cinq

_____ fils de

Paul-Charles-Frédéric Dépraz

_____ et de

Mlle Valérie née Hoyleau domiciliée au Goërey

2. Rochat Annette Lydie célibataire

_____ ménagère

originaire de Dieu et l'Abbaye

domiciliée à

au Charbonnières

née à

au Charbonnières

le vingt huit Décembre

mil huit cent quatre vingt, six

_____ fille de

Charles-Gules-Frédéric Rochat, au Charbonnières

_____ et de

Gene Marie Judith née Rochat

Comme témoins :

1. Paul Dépraz père de l'époux

2. M^r Paquier maître d'hôtel au Dieu

Les publications ont eu lieu à Dieu et l'Abbaye le 10 Janvier

1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu

le 1^{er} Janvier 1914

Pièces déposées :

Publications au Dieu et l'Abbaye

Les époux :

Marius Dépraz

Annette Dépraz

Les témoins :

Paul Dépraz

M^r Paquier

L'officier de l'état civil :

M. Reyman

Communiqué à l'Abbaye

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3.
Rochat

et
Grobety

VI
61

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Georg Emmanuel célibataire
Commutant public

originaire de Leir domicilié à
Leir né à
aux Charbonnières le vingt deux jour de

mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Alphonse Julien Rochat Voyle aux Charbonnières et de
feue Fanny Emma née Rochat

2. Grobety Albertine Hermance célibataire
Benoîtelle de magasin

originaire de Vallorbe domiciliée à
Vallorbe née à
Vallorbe le Six sept octobre

mil huit cent quatre vingt deux fille de
Gustave David Grobety linneur et de
Augustine Marie née Bigsieux

Comme témoins : } 1. Charles Rochat Sauvignin oult de l'époux
2. Jules Bigsieux huitième au Leir

Les publications ont eu lieu à Leir le 26 octobre de
l'année 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leir le 26 octobre 1914

Pièces déposées :
Certificat de publication
de Leir

Les époux :
Georg Rochat
Albertine Grobety

Les témoins :
Ch. Rochat
Jules Bigsieux
L'officier de l'état civil :

Communiqué Vallorbe
d' Leir

M. Reynaud

Registre des mariages A.

N° H.
Rocheat
et Rocheat

III
1321

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Paul Louis célibataire
agriculteur et vigneron

originaire de Dieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le six Mars

mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Alphonse Julien Rocheat vigneron aux Charbonnières et de
Gene Savigny Emma née Rocheat

2. Rocheat Esther-Gophie célibataire
horlogère

originaire de l'Abbaye domiciliée à
aux Hoces (l'Abbaye) née à
aux Hoces le vingt Mars

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Henri Samuel Rocheat agriculteur et de
Julie Stéphanie, née Aubert aux Hoces

Comme témoins : 1. Alph Rocheat vigneron père de l'époux
2. Henri Rocheat vigneron père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Dieu le 17 et l'abbaye le
18 octobre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu le 18 novembre 1914

Pièces déposées:
Publications de Dieu et l'Abbaye

Les époux:
Rocheat Paul Louis
Esther Rocheat

Les témoins:
Alphonse Rocheat
Henri Rocheat

Communiqué à l'abbaye

L'officier de l'état civil:
M. Raymond

Un double du présent registre a été expédié au Département
le 7 Janvier 1915

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Vu le 4 Janvier 1915
Le Préfet
Vincent Golay

Le 19.11 page 4 est celui de la
dernière inscription faite vers
l'année 1914 et celui double de
pièces, registre d'inscriptions
: copies avec attestations
L'officier de l'état civil
M. Raymond



Registre des mariages A.

N° 1.
Déprez
et
Rochat

II/15

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déprez Elie Auguste Boulanger
célibataire

originaire de Sièu domicilié à
au Sièu né à
au Sièu le vingt deux Décembre
mil huit cent quatre vingt six fils de
Emile Auguste Déprez et de
Augustine Sièu née Eugénie domiciliés au Sièu

2. Rochat Alice Mathilde sans profession
célibataire

originaire de l'abbaye domiciliée à
au Poul née à
au Poul le six octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Louis Adrien Rochat et de
Anna Rose née Piquet domiciliés au Poul

Comme témoins :
1. Louis Adrien Rochat père de l'épouse
2. H. Piquier hôtelier au Sièu

Les publications ont eu lieu à Sièu 31 Mars à l'abbaye 61^o année
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sièu le 14 avril 1915

Pièces déposées :
Publications au Sièu
et l'abbaye,

Les époux :
Elie Déprez
Alice Déprez

Les témoins :
A. Rochat Piquet
H. Piquier

Communiqué à l'abbaye

L'officier de l'état civil :
M. Raymond

1915

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Tauss

et

Anderrau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauss Alfred-Léopold, célibataire
boucher

originaire de Leuk (c. de Berne) domicilié à
Spertou

né à
Spertou le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Jean Tauss et de

Jeanne Marie-Elisa Colina née Humbert

2. Anderrau Gertrude-Marguerite
célibataire, cuisinière

originaire de Gaiserrwald // St Gall domiciliée à
au lieu

Berne, le seize, Décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de
Jean Bernard, Anderrau à Berne et de

Jeanne Anna, Elisabeth née Berger

Comme témoins : 1. Jules Golay, hôte, beau-frère de l'époux au lieu
2. Louis Lamon, hôte, cousin au lieu

Les publications ont eu lieu au lieu le 28 Mars à Leuk à

Gaiserrwald et à Spertou le 29 Mars 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leuk le 17 avril 1915

Pièces déposées :

Certificat de Publication
d'Espertou

Les époux :

Léopold Tauss
Gertrude Tauss

Les témoins :

Jules Golay
Louis Lamon

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué Leuk à Gaiserrwald
et Spertou

Par jugement rendu le 29 Juin 1913, le Tribunal de Genève a déclaré pour le divorce le mariage des époux Tauss et Anderrau la permission pour contracter mariage avec un autre



Amonts le 29 Juin 1913
L'off. de l'état civil
M. Raymond

1915

Registre des mariages A.

N° 3.

Joseph

et

Nicole

III/244

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joseph Louis Albert agriculteur

célibataire

originaire de Brattus

domicilié à

Cottomay

né à

Moutier (Berne)

le 20 Mars 1887

mil-huit cent quatre-vingt

ans

Joseph, Joseph, horloger

et de

Élodine, née Rougemont, à Bière

2. Nicole Julie Sophie horlogère

célibataire

originaire de Lieu

domiciliée à

au Lieu

née à

l'Abbaye

le 21 Novembre

mil-huit cent quatre-vingt seize

ans

Charles Louis Auguste Nicole agriculteur

et de

Angeline, Alphonsine née Maréchal au Lieu

Comme témoins :

1. John Guignard, Nôtre au Lieu

2. Louis Paquier, Moutier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Cottomay le 3 Mai au Lieu et au

Brattus le 4 Mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu

le 27 Mai 1915

Pièces déposées :

Certificat de publications
de Cottomay

Les époux :

Joseph Capt
Julie Capt.

Les témoins :

John Guignard
L. Paquier

L'officier de l'état civil :

A. Reymond

Communiqué au Greffier

1915

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o H.
Goy
"Leoprin"
VI
173

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Charles-Henri-Eugène - Institutteur
célibataire

originaire de Chenib domicilié à

au Séehey né à

au Brassus le vingt un Mai

mil huit cent quatre-vingt huit fils de

Charles Albert Goy et de

Eugénie Louise Marie née Heigmann au Brassus

2. Leoprin Justine Lina - institutrice
célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

au Séehey née à

au Séehey le Dix huit Janvier

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Jean Paul Louis-Garniel Eugénie et de

Lina Louise née Carl au Séehey

Comme témoins : } 1. William Diproz boulanger au Séehey
2. Louis Paquier hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu 141 au Sentier et Brassus
le 15 Mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le 14 Juin 1915

Pièces déposées :

Publication au Lieu Sentier
et Brassus

Les époux :

Charles Goy.
Justine Goy.

Les témoins :

W. Diproz
L. Paquier

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Registre des mariages A.

N° 5
Guignard
et
Golay
TX
177

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Jules célibataire
industriel

originaire de L'Abbaye domicilié à
St-Georges né à
Abbaye (Haut-Rhin) le vingt un octobre
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Lucie Julie Guignard Valérie Y. Rances et de

2. Golay Eglantine Nelly célibataire
ménagère

originaire de Lucie et L'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le vingt huit Décembre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Louis Julien Golay et de
Lucie Emma née Dupraz aux Charbonnières

Comme témoins :
1. Louis Julien Golay père de l'épouse
2. J. Berny marchand de bois à l'abbaye

Les publications ont eu lieu à St-Georges au Lieu et l'abbaye le
28 au 29 et le 30 au Prieuré le 30 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucie le 14 octobre 1915

Pièces déposées :

Certificat de publication
no Longirod

Les époux :

Jules Guignard
Eglantine Guignard

Les témoins :

Louis Golay-Dupraz
J. Berny Golay

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué l'abbaye au
curé et à Longirod

1915

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 0.

Rochat et Rochat

III
189

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Arthur, Louis célibataire
agriculteur

originaire de Sièu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le septième Jouvier
mil huit cent quatre vingt-neuf fils de
Samuel-Frédéric Rochat et de
Julie Graziu Rochat aux Charbonnières

2. Rochat Charlotte-Louise-Julie, célibataire

originaire de L'Abbaye domiciliée à
au Pont (Les Plâces) née à
aux Hautes (Pont) le deux Avril
mil huit cent quatre vingt-douze fille de
Henri-Samuel Rochat et de
Julie Melanie née Aubert aux Hautes

Comme témoins : } 1. Aubert Edouard municipal au Sièu
2. L. Paquier hôtelier au Sièu

Les publications ont eu lieu à Sièu et L'abbaye le 7 octobre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sièu le 27 octobre 1915

Pièces déposées :

Publications au Sièu
et L'abbaye

Les époux :

Arthur Rochat
Charlotte Rochat.

Les témoins :

Ed. Aubert
L. Paquier

L'officier de l'état civil :

M. Reymond

Communiqué L'abbaye

Registre des mariages A.

N^o 7.
Page VI
173
et
Lugrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. PAGE André Paul célibataire
laïc

originaire de Chatozmaye, (Sribourg) domicilié à
au Géehey né à

Chatozmaye le six avril
mil huit cent Septante huit fils de

Gene Victorine, née Mondoux et de

2. Lugrin, Sidie Adèle Emma, célibataire
testamentaire

originaire de Lieu domiciliée à
au Géehey née à

au Géehey le vingt huit, janvier
mil huit cent quatre vingt neuf fille de

feu Paul Louis Samuel Lugrin et de
Lina Louise née Cart, au Géehey

Comme témoins : { 1. Déprez William Courtier Communal au Géehey
2. Gay Institutum au Géehey

Les publications ont eu lieu au Lieu le 6 novembre, à Chatozmaye
le 9 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le 24 novembre 1915

Pièces déposées :

Publications au Lieu
et Chatozmaye

Les époux :

André Page
Sidie Page

Les témoins :

W. Déprez
Goy

L'officier de l'état civil :

M. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Par jugement du Tribunal du District de La Vallée, rendu en date du 3 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 26 juillet 1924 le mariage intenté ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Intenté le 26 septembre 1924



L'officier de l'état civil
Dep. Piquet

Communiqué : Chatozmaye

N° 1
Golay
et
Lapth

VII
266

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Marc célibataire
Sentier

originaire de Leieu et du Chenit domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le deux Mai

mil huit cent quatre vingt onze fils de
Jeune Charles Henri Golay et de
Jeune Albertine Elise née Rochat

2. Lapth Juliette Fanny célibataire

originaire de Chenit domiciliée à
au Solliat née à
au Solliat le huit Mai

mil huit cent quatre vingt onze fille de
François Constant Lapth et de
Fanny Louise née Raymond

Comme témoins : } 1. Louis Paquier habitant au Leieu
2. Jules Guignard habitant au Leieu

Les publications ont eu lieu au Leieu le 20 Novembre
au Sentier et au Moutier le 22 Novembre } 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leieu le 9 Décembre 1915

Pièces déposées :

Publications au Leieu
" " Sentier
" " Moutier

Les époux :

Marc Golay
Juliette Golay

Les témoins :

L. Paquier
Jules Guignard

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Rectification

Capt. Juliette Fanny
est née le 8 mai 1892
et non le 8 mai 1891.

L'officier d'état civil
Stiput

le Leieu le 26 janvier 1915

Vu le 4 Janvier 1916
Le Préfet
Vincent Gélacq



Imprimerie Moudoie, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué au Sentier

Le no 1 espace 12 est celui de la dernière inscription faite dans le registre le 9 décembre 1915. Les deux doubles
expliqués, registres sont, conformément à ce que nous certifions L'off. de l'état civil
au départ: 9e Justice de Police
M. Raymond

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Dépraz Henri-Hector
et
Dépraz née Pellaton

129

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Henri-Hector, célibataire
horloger

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu né à
au Lieu le dix huit juin

mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Jean Jules Emile Dépraz et de
Marie Louise née Dépraz mariée au Lieu

2. Dépraz née Pellaton Mory Fanny
veuve de Alfred Jules Dépraz née le 24 Mars 1905

originaire de Lieu domiciliée à
au Lieu née à

Eclagnens le treize Août
mil huit cent septante cinq fille de
Jean-Louis Pellaton à Eclagnens et de
Jane Adèle née Delebert

Comme témoins : 1. Dépraz Jules horloger père de l'époux
2. M. Paquier hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 22 Mars 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

(1916.) Lieu le sept. avril, Mil. neuf cent seize

Pièces déposées :

Publications au Lieu

Les époux :

Henri Dépraz
Mory Dépraz

Les témoins :

Jules Dépraz
M. Paquier

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué

No 2
Lugin
et
Heiniger
183

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugin Auguste Paul célibataire
agriculteur

originaire de Dieu domicilié à
au Dieu né à
au Dieu le premier juin

mil huit cent septante neuf fils de

Ulric Paul Lugin et de
Alone Louise née Meylan

2. Heiniger Marie-Elise célibataire
horlogère

originaire de Erismy (Seme) domiciliée à
au Dieu née à

Fribourg le dix neuf avril
mil huit cent septante sept fille de

Jean Ulrich Heiniger et de
Jeune Magdelaine née Aebischer

Comme témoins : } 1. Wilfried Meylan patron au Dieu
2. St. Pagnier hôtelier au Dieu

Les publications ont eu lieu à Dieu le 5 octobre et à
Erismy le 7 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu (vingt six) le 26 octobre 1916
mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Publication au Dieu
de Erismy.

Les époux :

Auguste Lugin
Marie Lugin

Les témoins :

Wilfried Meylan
St. Pagnier

L'officier de l'état civil :

M. Depierre

Communiqué à Erismy

Registre des mariages A.

N° 3.
Heylan
et
Guignard

III
76

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heylan Edmond Camille
célibataire — horloger

originaire de Dieu domicilié à
au Dieu né à
au Dieu le trouze octobre

mil huit cent quatre vingt sept fils de
Wilfrid Jules Heylan et de
Louise Julia Elise née Muter au Dieu

2. Guignard Alice Louise Marie
célibataire testamente

originaire de Dieu domiciliée à
Combainne sœur de Dieu née à
Combainne le premier Mars

mil huit cent quatre vingt onze fille de
Alfred Jules Marie Guignard et de
Louise Marie née Reverchon en Combainne

Comme témoins : } 1. Albert Heylan horloger au Dieu
2. Louis Lamon horloger au Dieu

Les publications ont eu lieu à "Dieu" le trouze Novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu le trouze Novembre 1916

Pièces déposées :
Publications au Dieu

Les époux :
Edmond Heylan
Alice Heylan

Les témoins :
Albert Heylan
Louis Lamon

Communiqué

L'officier de l'état civil :
M. Reymond

Vu le 3 Janvier 1917
Le Préfet
Vincent Golay



4° 3 pages 15 en celui de la dernière inscription faite dans
le registre 4916 les deux doubles du présent registre ont été déposés et
les deux doubles du présent registre ont été déposés
au double du présent registre a été déposé
L'off. de l'état civil M. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Rochat, Firmin Louis
et
Claret, Julie Emilie

III/161

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Firmin Louis célibataire
horloger

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu (ou Charron) né à
au Lieu le premier avril

mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Jean Francois Constant Rochat et de
Adèle née Puffey au Lieu

2. Claret Julie Emilie célibataire
horlogère

originaire de Lieu domiciliée à
au Lieu (La Fratte) née à
au Lieu le treize juin

mil huit cent quatre vingt sept fille de
Julien Henri Claret et de
Marceline Joséphine née Reverchon au Lieu

Comme témoins :
1. Albert Moyleau horloger au Lieu
2. Eugène Lugrin horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 11 Mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt neuf Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Publications au Lieu

Les époux :

Rochat Firmin
Rochat Emilie

Les témoins :

Albert Moyleau
Eugène Lugrin

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué

N° 2.

Favre Marc-Louis Emile
et
Déprat Esther-Emilie

VI
244

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Marc-Louis-Emile, célibataire
peintre
 originaire de Villars-Sous-Yens (Vaud) domicilié à
 Plainpalais né à
 Oland (Vaud) le premier Mai
 mil huit cent quatre vingt six fils de
 Jules Favre bourgeois à Yverdon (Vaud) et de
 Jeanne Rosine Marguerite née Riester

2. Déprat Esther-Emilie, célibataire
horlogère

originaire de Leu domiciliée à
 au Leu née à
 au Leu le six Décembre
 mil huit cent quatre vingt onze fille de
 Louis Antoine Déprat horloger et de
 Emilie Eugénie née Reynosard au Leu

Comme témoins :
 1. Alois Favre employé aux Carrières Plainpalais frère de l'époux
 2. Marius Déprat horloger domicilié au Leu frère de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 17, à Villars-sous-Yens
 le 18 au Leu le 18 Septembre 1917 sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Leu le six octobre mil neuf cent dix sept
 1917

Pièces déposées :
 Certificat de Publications
 de Plainpalais

Communiqué Villars-sous-Yens
 de Plainpalais

Les époux :
 Louis Favre
 Esther Favre

Les témoins :
 Alois Favre
 Marius Déprat

L'officier de l'état civil :
 Reynosard

1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 3,
Dépraz &
et Guignard

VI
244

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Marius Hermann cilibataire
horloger

originaire de Lieu domicilié à

au Lieu né à

au Lieu le sept septembre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Louis Antoine Dépraz et de

Emilie Eugénie née Reynoud au Lieu

2. Guignard Clementine Elise
cilibataire horlogère

originaire de Chenit domiciliée à

au Lieu née à

au Lieu le vingt cinq Novembre

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Jules Louis Guignard et de

Joseph-Elisa née Simonod, au Lieu

Comme témoins : } 1. Jules Guignard père de l'épouse
2. Louis Dépraz père de l'époux

Les publications ont eu lieu au Lieu le 6 octobre au Section le 8
octobre au Brattus le 8 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt cinq octobre Mil neuf cent dix sept
1917

Pièces déposées :

Publication au Lieu
au Section et au Brattus

Les époux :

Marius Dépraz
Clementine Dépraz

Les témoins :

Jules Guignard Simonod
Louis Dépraz Reynoud

L'officier de l'état civil :

M. Reynoud

Communiqué au Section
et Brattus

Registre des mariages A.

N° 4.
Dépraz
et
Golay

II
303

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Edouard Robert - célibataire
horloger

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu (Combainve) né à
au Lieu le vingt six Novembre
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Robert, Frédéric, Dépraz et de
Elise Julie née Raymond domiciliés au Combainve
2. Golay Emilie Juliette - célibataire
horlogère

originaire de Chenib domiciliée à
Derrière la Côte (Gordier) née à
au Rookeray le vingt un Juin
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Emile Charles Henri Golay et de
Marie Antoinette née Golay domiciliés Derrière la Côte

Comme témoins :
1. Robert Dépraz père de l'époux au Lieu
2. Meylan Auguste cousin de l'épouse au Lieu

Les publications ont eu lieu à "Lieu" le "Sept" au "Sentier la 12" au
Mouton le 18 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt six Novembre Mil neuf cent
quatre (1917)

Pièces déposées :
Publication, Du Lieu de
Gordier et Mouton

Les époux :

Dépraz Edouard
Dépraz Juliette

Les témoins :

Robert Dépraz
Auguste Meylan

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué au Sentier

1917

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5,
Lugrin &
et Reverchon
III/1521

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugrin Numa, Elie célibataire
horloger

originaire de Leu domicilié à
au Leu (La Fratte) né à
au Leu (La Fratte) le premier janvier
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Elie David Lugrin et de
Louise Hiléul veuf Escoffey, domiciliés à La Fratte.

2. Reverchon, Elise Julie, célibataire
horlogère

originaire de Pizy domiciliée à
au Leu (La Fratte) née à
Combaroni (Leu) le vingt sept avril
mil huit cent quatre vingt douze fille de
François Alexandre Reverchon et de
Emma Rotalie veuf Longchamp domiciliés à La Fratte

Comme témoins :
1. Eugène Lugrin horloger au Leu
2. Alfred Abeylan horloger au Leu

Les publications ont eu lieu à Leu le 22 novembre à Pizy
le 24 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leu le vingt décembre mil neuf cent dix sept
1917

Pièces déposées :
Publication au Leu
et de Pizy

Les époux :
Lugrin Numa
Lugrin Elise

Les témoins :
Eugène Lugrin
Alfred Abeylan

Communiqué : Chimel

L'officier de l'état civil :
M. Reynaud

Vu le 3 Janvier 1918
de Préfet
Vivant Joca

De N° 5 a page 20 sur celui
de la dernière inscription faite
dans l'année 1917. Les deux
doubles du présent, joints et
conformés, ce qui a été constaté
L'off. de l'état civil
M. Reynaud



Imprimerie Vaudoise, Le Locle, Suisse

N° 1.
Lugin
et
Rochat
VII
68

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugin James Marius célibataire
Destitua

originaire de Dieu domicilié à
au Sichéy (Lieu 1) né à
au Sichéy le vingt Décembre

mil huit cent quatre vingt huit 1888 fils de
César Leonard Lugin et de
Saline Emélie née Meylan au Sichéy

2. Rochat Lydie Hélène célibataire

originaire de Dieu et l'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières (Chaudesprins) née à
aux Charbonnières le vingt Juin

mil huit cent quatre vingt quatorze 1894 fille de
Jules François Lion Rochat et de
Marie Hélène née Lombard, aux Charbonnières

Comme témoins :
1. César Leonard Lugin agissant: père de l'époux
2. Marcel Déprez fct au Dieu

Les publications ont eu lieu à Dieu le 25 à l'Abbaye le
27 Janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu le vingt février Mil. neuf. cent. dix huit
1918

Pièces déposées :
Publication du Dieu
et l'Abbaye

Les époux :
James Lugin
Lydie Lugin

Les témoins :
César Lugin
Marcel Déprez

Communiqué à l'Abbaye

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.

1918

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 2.
Meylan
et
Dépraz
A/2

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Auguste Eugène célibataire
horloger

originaire de Lieu _____ domicilié à

au Lieu _____ né à

au Sechet (Lieu) _____ le six Clout _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

feu Jules Léon Meylan _____ et de

feue Louise Elionore Holay _____

2. Dépraz Hélène Jeanne, célibataire
portogues

originaire de Lieu _____ domiciliée à

au Lieu (fontaine aux Allemands) _____ née à

au Lieu _____ le trois Novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de

Jean Samuel Dépraz _____ et de

Georgine Elionore Nicole, a la fontaine aux Allemands

Comme témoins : 1. Jules Holay portogues au Lieu _____

2. Alfred Meylan portogues au Lieu _____

Les publications ont eu lieu à _____ Lieu _____ le _____ 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu _____ le vingt huit Janvier Mil-huit-cent
vingt-huit (1918)

Pièces déposées :
Publication au Lieu

Les époux :

Auguste Meylan
Hélène Meylan

Les témoins :

Jules Holay
Alfred Meylan

L'officier de l'état civil :

Alfred Meylan

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 3:
Nicolier p
et Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Henri postier aux C.F.F.

Pris en de Julie Jane née le 25 juin 1918

originaire de Oleyres domicilié à

Morges né à

Oleyres le Dix Décembre

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Jean Elise Nicolier et de

2. Rochat Marie Louise Léna cilbotane

sans profession

originaire de Lieu domiciliée à

au Lieu née à

au Lieu le vingt neuf Janvier

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Auguste Henri Rochat, fontain potat et de

Louise Steisnie née Rochat, domiciliés au Lieu

Comme témoins :
1. Auguste Rochat, fontain potat au Lieu père de l'époux
2. Louis Rochat, fontain potat au Lieu

Les publications ont eu lieu à Oleyres et au Lieu le 18, à Morges
le 16 Mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le 6 Août 1918
(ix ans mil neuf cent dix huit)

Pièces déposées :
Certificat de publications
de Morges

Les époux :
H. Nicolier
Louise Nicolier

Les témoins :
Aug Rochat
Louis Rochat

Communiqué à Oleyres et Morges

L'officier de l'état civil :
M. Kappeler

No A -
RoCHAT
et PIGUET
III
214

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Jules Jérémie, agriculteur
veuf en 2^e noces de Marie FOSTHE née SEBERG

originaire de Leu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le sept octobre
mil huit cent soixante huit fils de
Jeu Jules Jérémie RoCHAT et de
Jeu Louise Fanny née RoCHAT

2. PIGUET Julie Emilie, célibataire
sans profession

originaire de Leu domiciliée à
au Solliat née à
au Solliat le seize Mai
mil huit cent soixante cinq fille de
Emile Julien PIGUET et de
et de Jean Lucile Rosalie née Guignard

Comme témoins :
1. Wilfried Meylan habitant au Leu
2. Jules Barth. Guignard agriculteur au Leu

Les publications ont eu lieu à Leu le Mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leu le seize Mai mil huit cent soixante huit
1918

Pièces déposées :
Publication au Leu

Les époux :

J. Jérémie RoCHAT
Juli RoCHAT.

Les témoins :

Wilfried Meylan
Jules Barth. Guignard

L'officier de l'état civil :

Strogmann

Communiqué au Leu

Registre des mariages A.

No 5
Dépraz
et Morel

II/245

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Louis-Jamuel célibataire
Coiteleur

originaire de Dieu domicilié à

au Dieu (Combaione) né à

au Dieu le vingt février

mil huit cent quatre vingt fils de

feu Alexis Constant Dépraz et de

Clara Julie née Kocher de Combaione

2. Morel née Blandinier Marie, belge

veuve de Emile Arnold Morel morte le 21 avril 1917

originaire de Hauts-Chenevys domiciliée à

Hauts-Chenevys née à

Dombrotin le trois août

mil huit cent quatre vingt six fille de

feu Emile Blandinier et de

feu Bertha née Landry

Comme témoins :
1. Gabriel Humbert, belge au Dieu
2. Julien Humbert, belge au Dieu

Les publications ont eu lieu à Dieu 20 Hauts-Chenevys le 22 mai
1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu le trois juin Mil huit cent dix huit
1918

Pièces déposées :
L'publication au Dieu
et Hauts-Chenevys

Les époux :

Louis Dépraz
Marie Dépraz

Les témoins :

Humbert Gabriel
Humbert Julien

L'officier de l'état civil :

Raymond

Communiqué Hauts-Chenevys

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 6,
Nicole
et Perroz
VI
182

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole William Gustave célibataire
portogues

originaire de Lieu _____ domicilié à
au Lieu _____ né à
au Lieu _____ le vingt octobre _____
mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Paul Gustave Henri Nicole _____ et de
Jean Auguste Wilhelmine, née Oberhan

2. Perroz Olga Rosa célibataire
portogues

originaire de Gruin - Dürdingen (Fribourg) _____ domiciliée à
au Lieu _____ née à
Lausanne _____ le vingt deux septembre _____
mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de
Charles Joseph Perroz _____ et de
Marie Rosa Caroline, née Schacher

Comme témoins :
1. Etienne Holay chef de gare au Lieu _____
2. Fritz Meylan portogues au Lieu _____

Les publications ont eu lieu à Lieu de la Mai à Dürdingen
le 25 Mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu _____ le vingt sixième Mai-neuf-cent-dix-huit
1918

Pièces déposées :
Publication du Lieu et
Dürdingen

Les époux :
William Nicole
Olga Nicole

Les témoins :
Eaton
Fritz Meylan

L'officier de l'état civil :
M. Raymond

Communiqué Dürdingen

No 7
Depalleus
et Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depalleus Roger Louis célibataire
Commis aux C. P. T.

originaire de Chatelard domicilié à
aux Charbonnières né à

St. Rippe le 24 juillet 1871

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

feu Louis Jules Depalleus et de

Dorcas Lucie nei Rochat - Saillens

2. Rochat Céline Lucile célibataire

originaire de Leu et l'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières née à

aux Charbonnières le 25 juillet

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Jules François Léon Rochat et de

Marie Hilène nei Abouard aux Charbonnières

Comme témoins : } 1. Jean Albert serrurier domicilié au Lieu
2. Charles Vénet domestique domicilié au Pont

Les publications ont eu lieu à Lieu le 22 et l'Abbaye le 23
au Chatelard le 24 juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Leu le huit juillet Mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Publications au Lieu
l'Abbaye et Chatelard

Les époux :

R. Depalleus
C. Lepalleus

Les témoins :

Jean Albert
Charles Vénet

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué au Chatelard
et l'Abbaye

N° 8
Guignard
et Walther

114

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Emile Alfred célibataire
Antoign

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu (Combarone), né à
au Lieu le vingt six Mars
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Alfred Jules Alès Guignard et de
Louise Marie, née Reverchon, au Combarone

2. Walther Alice célibataire

originaire de Ober-Ensfelden (c. d. Fargère) domiciliée à
Ober-Ensfelden née à
Kölliken le vingt Mai
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Friedric Walther et de
Bertha, née Bathys, Ober-Ensfelden

Comme témoins :
1. Guignard, Alès père de l'époux
2. Fritz Walther père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Lieu, à Ober-Ensfelden le
6 Juni 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt deux Mil neuf cent dix huit
1918

Pièces déposées :
Publications au Lieu
et Ober-Ensfelden

Les époux :
Emile Guignard Walther
Alice Guignard

Les témoins :
Alès Guignard
Fritz Walther

Communiqué Ober-Ensfelden

L'officier de l'état civil :
M. Reymond

Registre des mariages A.

No 9.
Humbert
et
Rochat

II/13

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Julien Constant célibataire
chortogues

originaire de Lieu domicilié à

au Lieu né à

au Lieu le vingt

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Fritz Ernest Humbert et de

Genevieve Louise née Raymond

2. Rochat, Ernestine Jeanne célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

aux Charbonnières (La Dornay) née à

aux Charbonnières le premier

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Urbain Eugène Somaud Rochat et de

Constance Emile Julien née Siguel

Comme témoins :
1. Alfred Humbert, domicilié au Lieu soussigné
2. Robert Rochat, frère de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Lieu vingt-neuf Juillet 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt-deux Mois Mil-neuf-cent-dix-huit

Pièces déposées :

Publications au Lieu

Les époux :

Humbert Julien

Humbert Jeanne

Les témoins :

Alfred Humbert

Robert Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Raymond

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10

RoCHAT

et GIROD

189

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Fernand Albert célibataire
agissant en

originaire de Dieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le vingt un juillet
mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Fritz RoCHAT et de
Lucie née RoCHAT aux Charbonnières

2. GIROD Louise Mathilde Emilie célibataire
ménagère

originaire de Champoz (Sonne 1) domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le neuf Mai
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
feu Marc Emile Girod et de
Lina Rose Judith RoCHAT aux Charbonnières

Comme témoins : 1. Victor RoCHAT frère de l'époux
2. Louis RoCHAT Hôtelier au Dieu

Les publications ont eu lieu à Dieu le 13 août à Bévilard
le 16 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu le vingt-neuf août Mil-huit cent dix-huit
1918.

Pièces déposées :
Publications au Dieu de
Bévilard

Les époux :
Fernand RoCHAT
Louise RoCHAT

Les témoins :
Victor RoCHAT.
Louis RoCHAT caba

Communiqué Bévilard

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 11
Rochat
et Schibel

II/63

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Paul Albed, célibataire
Léon

originaire de Léon domicilié à
aux Charbonniers né à
aux Charbonniers le neuf. février
mil huit cent quatre vingt
Charles Louis Rochat, aux Charbonniers et de
femme Geuny Louis Elie née Rochat

2. Schibel Elisabeth Marie célibataire
sans profession

originaire de Ballaigues domiciliée à
au Léon née à
Ballaigues le six juillet
mil huit cent quatre vingt six
fille de
feu Ernest Georges Schibel et de
femme Marie Henriette née Laffely

Comme témoins :
1 Louis Rochat père de l'époux
2 L. Piquet Nèpe au Léon

Les publications ont eu lieu au Léon & à Ballaigues
le 2 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Léon le sept. Septembre. Mil neuf cent
- 1918 - dix huit

Pièces déposées :
Publications au Léon
et Ballaigues

Les époux :
Albert Rochat
Elisabeth Rochat

Les témoins :
Louis Rochat
L. Piquet

Communiqué Ballaigues

L'officier de l'état civil :
M. Reynaud

1918.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12
Rochat
et
Jausssi
V
162

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Alfred Lucien célibataire
peckeur

originaire de Lieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le vingt huit Novembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Edouard Lion Rochat et de
Marie née Terillard

2. Jausssi Lina Cécile célibataire

originaire de Wattenwil (Berne) domiciliée à
aux Charbonnières née à
Neuchâtel le six septembre
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Gottlieb Jausssi et de
Marie née Joss

Comme témoins :
1. Edouard Rochat domicilié aux Charbons frères de l'époux
2. Ernest Rochat " " " "

Les publications ont eu lieu à " Lieu le 28 août à Wattenwil
le 29 août 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le six octobre Mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Publications de Lieu de
Wattenwil

Les époux :

Rochat Lucien
Cécile Rochat Jausssi

Les témoins :

Rochat Edouard
Rochat Ernest

L'officier de l'état civil :

M. Repas

Communiqué
à Wattenwil

N° 13
Secoultra
et
Chourvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultra Charles Auguste agriculteur
D'origine de Marie Augustine Cécile née Bocher le 14 septembre 1877

originaire de Cheil, domicilié à
au lieu Combavaie, né à
au lieu le vingt six juillet
mil huit cent dix huit et quinze, fils de
feu Jules Secoultra et de
feu Marie née Girod

2. Chourvy Louise Nélie ménagère
Célibataire

originaire de Yens, domiciliée à
au lieu Combavaie, née à
Yens le vingt deux juillet
mil huit cent quatre vingt seize, fille de
François Jules Chourvy et de
Marie Henriette née Dupuis à Yens

Comme témoins :
1. Jules Chourvy père de l'épouse
2. Isaac Rochat agriculteur à Combavaie

Les publications ont eu lieu à Yens le 16 au Scutis le 16 au
Bassus le 16 à Yens le 17 septembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au lieu le vingt neuf octobre Mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :
Publication
au lieu, Scutis Bassus
et Yens

Les époux :
Charles Secoultra
Louise Secoultra

Les témoins :
Jules Chourvy
Isaac Rochat

Communiqué au Scutis
de Yens

L'officier de l'état civil :
Raymond

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 14
Golay
et
Cherbuin

VII
269

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Ami François Lapidier
veuf de Emmanuelle Stouffer veuf le 25 Mars 1918

originaire de Lieu et du Cherin domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le vingt-trois octobre
mil huit cent soixante deux fils de
feu François Golay et de
feu Rosalie née Bernay

2. Cherbuin Charlotte née Lavanchy
veuve de Louis Benjamin Cherbuin veuf le 11 juillet 1915

originaire de Corcelles St. Pierre domiciliée à
Aubonne née à
Savigney le trois Mars
mil huit cent soixante six fille de
feu Pierre David Lavanchy et de
feu Louise née Picard

Comme témoins :
1. Paul Rochat agriculteur domicilié au Lieu
2. Louis Rochat hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 17 au Sertin le 18 au
Brattin le 19 à Aubonne le 19 à Corcelles le 20
octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le 17 Novembre mil neuf cent dix huit - 1918 -

Pièces déposées :
Publications au Lieu, Sertin
Brattin, Aubonne et Corcelles

Les époux :
Ami Golay
Charlotte Golay

Les témoins :
Paul Rochat
L'Etat civil

Communiqué au Sertin Aubonne
et Corcelles

L'officier de l'état civil :
M. Reynaud

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 15
RoCHAT

et RoCHAT
VI
171

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Léon-Edouard pecheur
célibataire

originaire de Lieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le dix Août

mit-huit cent quatre vingt sept fils de
Edouard Léon RoCHAT et de
Marie née Perillard, aux Charbonnières

2. RoCHAT Berthe-Suzanne célibataire

originaire de Lieu domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le dix neuf Novembre

mit-huit cent quatre vingt dix sept fille de
Jean Jacques François RoCHAT et de
Jeanne Léna Julienne Sanny née Pigeot

Comme témoins :
1. Lucien RoCHAT, frère de l'époux
2. Léon RoCHAT, père de l'époux

Les publications ont eu lieu à Lieu le 7 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le 7 Novembre mit-neuf cent dix huit
1918

Pièces déposées :

Publications au Lieu

Les époux :

Edouard RoCHAT
Suzanne RoCHAT

Les témoins :

Lucien RoCHAT
Léon RoCHAT

L'officier de l'état civil :

M. Reynonard

Communiqué

1918

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 16.

Humbert
Grandjean

III/13

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Alfred Constant célibataire
horloger

originaire de Dieu domicilié à
au Dieu né à
au Dieu le Douze, avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean John Constant Henri Humbert, et de
Jean Marie Adèle née Rochat

2. Grandjean, Alice Henriette, célibataire
horlogère

originaire de Bellerive (Vully), domiciliée à
au Sentier née à
au Sentier le premier juillet

mil-huit cent quatre-vingt-huit. fille de
Frédéric Henri Grandjean au Sentier et de
Jean Elvina Ida née Audemans

Comme témoins : 1. Julien Humbert, domicilié au Dieu couru de l'époux
2. Francis Humbert, a. a. a. couru de l'époux

Les publications ont eu lieu à Dieu le 8 au Sentier le 9 au Bellerive
le 9 à Bellerive le 10 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Dieu le vingt-neuf Novembre Mil-huit cent dix-huit.

Pièces déposées :

Publications au Dieu du
Sentier au Bellerive
Bellerive

Les époux :

Alfred Humbert
Alice Humbert

Les témoins :

Julien Humbert
Francis Humbert

L'officier de l'état civil :

Meymoisidz

Communiqué Bellerive
et au Sentier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17.
Martinet

et Moynemont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinet Marc-Louis célibataire
gardiennage

originaire de Mont-la-Ville domicilié à
Morges né à
Mont-la-Ville le huit Novembre

mil huit cent quatre vingt sept fils de
Jean Louis Martinet et de
Emma Julie née Henry à Mont-la-Ville

2. Moynemont Hélène-Louise célibataire
seule

originaire de Vaulion domiciliée à
aux Charbonnières née à
au Pouch le neuf Août

mil huit cent quatre vingt douze fille de
Eugène Henri Moynemont et de
Florence Natoire née Rochat aux Charbonnières

Comme témoins :
1. Paul Buffat horloger au Secrey
2. Louis Rochat hôtelier au Secy

Les publications ont eu lieu à la Mairie de Mont-la-Ville le
et à Morges le 30 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le vingt huit Novembre l'heure de deux heures

Pièces déposées :

Certificat de publication
de Morges

Les époux :

Marc Martinet
Louise Moynemont

Les témoins :

Paul Buffat
Louis Rochat cals

L'officier de l'état civil :

M. Reymond

Communiqué Mont-la-Ville
Vaulion et Morges

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 18.
Meylan
et Rochat

III
77

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Henri-François
célibataire horloger

originaire de Leu domicilié à
au Leu né à
au Leu le cinq octobre

mil huitcent quatre vingt dix fils de
Wilfred, Jules Meylan et de
Denise, Julie-Elise née Mouton domiciliés au Leu

2. Rochat, Alice Amélie
célibataire horlogère

originaire de Leu domiciliée à
au Leu née à
au Leu le trois août

mil huit cent quatre vingt treize fille de
Alphonse Louis Henri Rochat et de
Olympe Julie née Meylan domiciliés au Leu

Comme témoins :
1. Wilfred, Meylan père de l'époux
2. Alphonse Rochat père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Leu le 12 octobre, 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fu le 7 Décembre 1918
Le Préfet
Vincent Gola

au Leu le six Décembre mil huit cent dix huit

Pièces déposées :
Publications au Leu

Les époux :

Henri Meylan
Alice Meylan

Les témoins :

Wilfred Meylan
Alphonse Rochat

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué

No 18 a page 38 en date
de la dernière inscription
de l'année 1918
deux doubles sont
dépôtés au
L'off. d'état civil M. Raymond



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Weister

et Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weister Paul Anton, célibataire

horloger

originaire de Herbetsmyl (Soleure) au lieu

domicilié à né à

Chaux-de-fonds le dix-sept août

mit huit cent quatre vingt dix sept

fil de et de

Henri Rudolf Weister

Mathilde Lucile née Verdun à Chaux-de-fonds

2. Schenk Jeanne, célibataire

horlogère

originaire de Laugnan (Berne) Neuvèrle (Berne)

domiciliée à née à

Neuvèrle le trois avril

mit huit cent quatre vingt dix neuf

fille de et de

Albert Schenk originaire

Mina, Elise née Bischoff à Neuvèrle

Comme témoins :

1. Auguste Golay horloger au lieu

2. Jules Golay horloger au lieu

Les publications ont eu lieu au lieu le 22 à Herbetsmyl le 24

à Laugnan le 24 à Neuvèrle le 28 janvier 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le dix-sept août dix-neuf - 1919.

Pièces déposées : Publications

Herbetsmyl à Laugnan et Neuvèrle et Le Lieu

Les époux :

Paul Weister Jeanne Weister

Les témoins :

Auguste Golay Jules Golay

L'officier de l'état civil :

M. Kappeler

Communiqué Herbetsmyl, Laugnan et Neuvèrle



Par jugement du Tribunal de Neuchâtel rendu en date du 12 avril 1924. le mariage interdit ci-contre a été dissous par le divorce

Intervint le 23 décembre 1922

L'Officier de l'état civil

M. Fiquet

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.
Rocheat
et Golay
VI
171

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Ernest Lion célibataire
pêcheur

originaire de Lieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le trente octobre
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Edmond-Lion Rocheat et de
Marie, née Perrillard, aux Charbonnières

2. Golay Lydie-Louise, célibataire
ménagère

originaire de Lieu et du Chesin domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le Dix huit Juin
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Gustave-Lion Golay et de
Louise née Studer, aux Charbonnières

Comme témoins : 1. Louis Rocheat, hôtelier au Lieu
2. Lucien Rocheat, frère de l'époux aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Lieu le 27 Mai au Gentin
le 28 Mai au Brassus le 30 Mai 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt cinq Juin Mil neuf cent dix neuf
1919

Pièces déposées :
Publication au Lieu
Gentia et Brassus

Les époux :
Ernest Rocheat
Lydie Rocheat

Les témoins :
Louis Rocheat
Lucien Rocheat

Communiqué au Gentin

L'officier de l'état civil :
M. Reymanod

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3.
Rocheat
et
Roulet
II/512

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Marcel Jules célibataire

horloger

originaire de Lieu domicilié à

aux Charbonnières (Lieu) né à

aux Charbonnières le huit Juin

mil huit cent quarante trois fils de

Albani Eugène Fernand Rocheat et de

Constantine Emilie Julienne Piquet

2. Roulet Albertine - célibataire

testatrice

originaire de Echichens (et La Sagne Neuchâtel) domiciliée à

au Séney née à

Flanipalais (Genève) le dix sept Mars

mil huit cent quarante trois fille de

Mare Henri Roulet et de

Genevieve Marie Spinnmann

Comme témoins : 1. Jean Neylan Juge de Paix au Lieu
2. Julien Humbert, au Lieu beau père de l'époux

Les publications ont eu lieu à Lieu 2 fois, à Echichens le 5 août, à La Sagne le 14 août 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le dix huit Septembre Mil neuf cent dix neuf 1919

Pièces déposées :
Publications au Lieu
Echichens et La Sagne

Les époux :
Rocheat Marcel
Roulet Albertine

Les témoins :
Jean Neylan
Julien Humbert

Communiqué Echichens
et La Sagne

L'officier de l'état civil :
M. Repmann

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° H
Golay
et
Dutoit
III
285

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Oscar Frédéric
célibataire & quinotier

originaire de Lieu et Chevât domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le cinq avril

mil huit cent nonante quatre fils de
Charles Frédéric Golay et de
Fédérique veuve Puidoux

2. Dutoit Renée Emilie
célibataire, ménagère

originaire de Moudon et Charannes domiciliée à
Moudon née à

Mairiepalais Genève le vingt-huit février
mil huit cent nonante neuf fille de
Victoire Dutoit et de

Comme témoins : 1. Frédéric Golay domicilié aux Charbonnières
Oscar Paccard Electricien domicilié au Sartier

Les publications ont eu lieu à Lieu et Chevât le 23 au Sartier le 28 au Sartier
le 28, à Moudon et Charannes le 26 avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt septembre mil neuf cent dix-neuf
1919

Pièces déposées :

Publication au Lieu, Sartier
Moudon et Charannes

Les époux :

Oscar Golay
Renée Golay

Les témoins :

Frédéric Golay
Paccard Oscar

Communiqué, Sartier
de Moudon

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

1919

Registre des mariages A.

N° 3
Grandjean
et
Nicole

III/276

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean Oscar Xavier
célibataire agriculteur

originaire de Le Crêt (Fribourg) domicilié à

au Lieu né à

Vuadens le sept Sept. 1894

mil huit cent quatre vingt fils de

Pierre Auguste Grandjean et de

Marié Elisabeth née Moret

2. Nicole Adèle Angelina
célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

au Lieu née à

au Lieu le dix neuf Mai

mil neuf cent un fille de

Charles Louis Auguste Nicole et de

Angelina Alphantine née Moret

Comme témoins :
1. Charles D. Nicole père de l'épouse
2. Marius Déprez frère du Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 7 septembre à Le Crêt
le 10 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt sept septembre mil neuf cent dix neuf
1919

Pièces déposées :
Publications au Lieu
et Le Crêt

Les époux :
Grandjean Oscar
Grandjean Adèle

Les témoins :
Et M. Nicole
Marius Déprez

L'officier de l'état civil :
M. Raymond

Communiqué Le Crêt

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 6
Gappellosi p
et
Caroline Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gappellosi Giovanni Battista
ciblaton entrepreneur maçon

originaire de Bolzano (Norare Italie) domicilié à
au lieu né à
Bolzano (Italie) le quatorze juillet
mit huit cent quarante trois fils de
Bartolomea Gappellosi et de
Maria nei Bigoni

2. Carlin née Humbert Helène Adèle
veuve de Albert Emilellard daté le 31 janvier 1917

originaire de l'abbaye domiciliée à
au lieu née à
au lieu le vingt trois Décembre
mit huit cent quarante trois fille de
feu Jean Constant Henri Humbert et de
feue Rosine Adèle née Rochat

Comme témoins : 1. Pierre Guignard agriote au lieu
2. François Mora, cousin de l'époux au séjour au lieu

Les publications ont eu lieu à lieu le 26 juillet à l'abbaye le
à Carlin à Bolzano le 10 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Recu premier Novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées:
Publication au lieu d'abbaye
et Bolzano

Les époux :
Gappellosi Giovanni Battista
Lappelloni Adèle

Les témoins :
Pierre Guignard
Mora François

Communiqué au Procureur de Justice
et Police de l'abbaye

L'officier de l'état civil :
M. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 7
Rochat
et
Reynaud
III/94

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Camille Népaul, ~~célibataire~~
agriculteur

originaire de Lieu d'Abbaye domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le quatre octobre
mil huit cent soixante neuf fils de
Jules François Léon Rochat et de
Marie Hélène née Monnard aux Charbonnières

2. Reynaud Christine Marie, célibataire
ménagère

originaire des Chemins d'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières née à
au Prattus le Six Mars
mil neuf cent fille de
David Henri Jérémie Reynaud et de
Christine née Cornes au Prattus

Comme témoins : 1 Louis Rochat, Hôteier au Lieu
2 John Garraud, fermier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 15 d'Abbaye le 15 au
Sentier le 15 au Prattus le 16 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le treize Novembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
Publications au Lieu
au Sentier au Prattus et
d'Abbaye

Les époux :
Camille Rochat
Christine Rochat

Les témoins :
Louis Rochat
John Garraud

Communiqué au Sentier
d'Abbaye

L'officier de l'état civil :
M. Reynaud

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8.
Rood Charles Auguste
et
Clast Germaine Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rood Charles Auguste
célibataire Néjuiciant
originaire de Rosmos, C. de Lucerne domicilié à
Schaan (Liechtenstein Autriche) né à
Sinthal (Glaris) le vingt huit août
mil huit cent onze quatre fils de
Joseph Jacob Rood et de
Barbara Anna née Gub. Schaun

2. Clast Germaine Eugénie
célibataire sans profession
originaire de Lieu domiciliée à
Lieu née à
Lieu le treize Mars
mil huit cent onze quatre fille de
Emile Auguste Clast et de
Julie Anna née Abouguin au Lieu

Comme témoins :
1. Emile Clast père de l'époux
2. Louis Rochat, tuteur au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 20 septembre 1919
à Rosmos le 28 septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt et novembre mil neuf cent dix-neuf
1919

Pièces déposées :
Publications du Lieu
et de Rosmos

Les époux :
a. Rood
Germaine Rood

Les témoins :
Emile Clast
Louis Rochat

Communiqué Rosmos

L'officier de l'état civil :
M. Raymond

N° 9
Humbert
et
Dürrenel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Francis Emile
célibataire portugais

originaire de Lieu domicilié à
au Lieu né à
au Lieu le neuf octobre

mil huit cent vingt quatre fils de
Jules Henri Constant Humbert et de
Louise Fernandine Aubert

2. Dürrenel Josephine
célibataire portugaise

originaire de Worblingen (G. Duché de Berde) domiciliée à
au Lieu née à

Worblingen le vingt cinq juin
mil huit cent vingt quatre fille de
Léo Dürrenel et de

Rünigunde née Crestig

Comme témoins :
1. Jules Piquet, employé au J. B.
2. Alph. Roche, municipal au Chaubermieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 19 octobre, 1919
à Worblingen le 22 octobre, 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le 5 Décembre, mil neuf cent, diez neuf

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne du 1^{er} mars 1938. déclaré définitif et exécutoire le 9 avril 1938. Le mariage desquels et contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 9 avril 1938. le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.
Le Lieu 20 décembre 1938



L'officier de l'état civil
Alf. Piquet

Vu le 13 Décembre 1919
Le Préfet
Vissac
Le n° 9 est celui de la dernière inscription faite à Lausanne 1919 les deux doubles sont conformes, L'off. de l'état civil
Le 21 8 1919 Alf. Raymond

Pièces déposées :
Publication de Lieu
et Worblingen

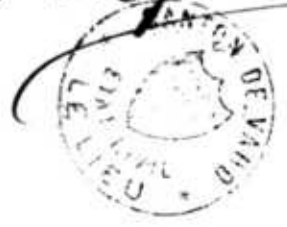
Les époux :
Humbert Francis
Josephine Humbert

Les témoins :
Jules Piquet
Alph. Roche

L'officier de l'état civil :
Alf. Raymond

Communiqué, Worblingen

un double a été adressé au Département
le 12 Janvier 1920 L'off. de l'état civil Alf. Raymond



N° 1
Lugin
et Rochat
VII
131

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugin Hermann, César
célibataire Négociant

originaire de Lieu domicilié à
au Seckey, Lieu, né à
au Seckey le cinq Septembre
mil huit cent quatre vingt six fils de
César Leonard Lugin et de
Galine, Fomelic née Meplan au Seckey
2. Rochat Florance, Alice
célibataire horlogère

originaire de L'Abbaye domiciliée à
au Pont née à
au Pont le sept Mars
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Henri Louis Samuel Rochat et de
Julie Lucie née Rochat

Comme témoins : 1. Lugin César père de l'époux
2. Léon Dupraz bottelier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 1^{er} avril 1920
L'Abbaye le 2 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt huit avril mil neuf vingt

Pièces déposées
Publications du Lieu
et l'abbaye

Les époux :

Hermann Lugin
et Flora Lugin

Les témoins :

César Lugin
Léon Dupraz

L'officier de l'état civil :

M. Reynaud

Communiqué L'abbaye

1920

Registre des mariages A.

N^o 2
Guillet
et
Lugrin
373

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillet Maurice-Julis
ciblarain oriffen

originaire de Hauterive (Fribourg) domicilié à
Echolens né à
Mollendins le vingt huit, Mai
mil huit cent quatre vingt onze fils de

feu Jean-Jacques Guillet et de
Julie Odette née Gage & Jovanard

2. Lugrin Emma-Julie
ciblarain

originaire de Lieu domiciliée à
au Sächy, Lieu née à
au Sächy

le douze, Juillet
mil huit cent quatre vingt seize fille de
feu Charles Fritz Lugrin et de
Marie Louise née Holley au Sächy

Comme témoins :
1. Numa Depirez agissant au Sächy
2. Paul Bledi secrétaire de l'administration au Lieu

Les publications ont eu lieu à Echolens le 7 avril à Hauterive
à Lieu le 1 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le trois Mai Mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de publications
de Echolens

Les époux :
Maurice Guillet-Lugrin
Emma Julie Lugrin

Les témoins :
Numa Depirez
P. Bledi

Communiqué à Hauterive
de Echolens

L'officier de l'état civil :
M. Reymond

Par jugement du tribunal
de Genève du 13 août 1940
le mariage ci-dessus
a été dissous par le divorce.

Le Lieu, le 24 janvier 1957

L'officier de l'état civil
Biquet



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3
Rocheat,
et
Chaurvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Isaac Samuel
célibataire - agriculteur

originaire de l'Abbaye de Pentigny domicilié à
au Combessier, vicie de Lieu né à
au Pentier le Dix Décembre
mil huit cent quarante six fils de

Marc Louis Jules Rocheat et de
Isidore Louise née Rocheat au Combessier

2. Chaurvy Marthe Marie
célibataire, ménagère

originaire de Yens domiciliée à
Combessier, Lieu 1 née à
Yens le vingt deux
mil huit cent quarante sept fille de

François Jules Chaurvy et de
Marie Henriette née Dupuis Yens

Comme témoins : } 1. Jules Chaurvy père de l'épouse
2. Louis Bredas tailleur à Yens

Les publications ont eu lieu à Lieu de Mai à Pentigny le 7 Mai
à l'Abbaye de Mai à Yens le 8 Mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu de vingt cinq Mai Mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :
Publication de Lieux
à l'abbaye Pentigny de
Yens

Les époux :
Isaac Rocheat
Marthe Rocheat

Les témoins :
Jules Chaurvy Dupuis
Louis Bredas

Communiqué à l'abbaye Pentigny
de Yens

L'officier de l'état civil :

M. Remond

Registre des mariages A.

N^o 4
Magnin
et
Nicole

II/174

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Alfred
veuf de Marie Julie dite Emma d'ile 29 juin 1911.
ouvrier
originaire de Corcelles sur Chavornay domicilié à
Rolle né à
Chavornay le vingt deux juin
mil huit cent treize quatre (1894) fils de
feu Charles Denis Magnin et de
Félice née Olivier à Chavornay

2. Nicole Augustine Cécile
célibataire
originaire de Lieu domiciliée à
Lieu née à
Lieu le vingt neuf juillet
mil huit cent dix neuf (1890) fille de
Eugène Philippe Médé Sittler et de
Elisa Frédérique née Prost au Lieu

Comme témoins :
1. Eugène Cécile père de l'épouse
2. Paul Meylan boulanger au Lieu

Les publications ont eu lieu à Rolle le 12 au Lieu le 12, à Corcelles
le 13 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt neuf mois Mars l'an huit neuf cent vingt 1920,

Pièces déposées :
Certificat de publications
de Rolle antérieur le
mariage au Lieu

Les époux :
Magnin Alfred
Magnin Cécile

Les témoins :
Eugène Nicole
Paul Meylan

Communiqué Rolle
et Corcelles

L'officier de l'état civil :
M. Rossier

N° 5
Aubert
et
Déprat

188

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Jean Eugene Gustave
célibataire bourgeois

originaire de Lieu domicilié à

à Lieu né à

au Pont le treize octobre

mil huit cent quatre vingt treize fils de

Cléon Philippe Aubert et de

Julia, Amélie nee Kockat, au Lieu

2. Déprat Justine Germaine
célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

à Lieu née à

à Lieu le sept octobre

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Paul Léon Déprat et de

Stéphanie, Clémentine nee Augéard, au Lieu

Comme témoins : 1. Eugène Licoulte bourgeois au Lieu

2. Francis Déprat domicilié au Lieu par le mariage

Les publications ont eu lieu à Lieu vingt deux novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt deux juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Publications au Lieu

Les époux :
Jean Aubert
Justine Aubert

Les témoins :
Eugène Licoulte
Francis Déprat

L'officier de l'état civil :
M. Rognon

Communiqué

No 0,
Meylan

et Grolay

VII
181

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Louis Victor
célibataire suissesse

originaire de Cherib domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Brattus le vingt sept

mil huit cent noventa sept fils de

Jules Louis Meylan et de

Hélène Louise veuve Albert

2. Grolay Hélène-Elise
célibataire

originaire de Leu et Cherib domiciliée à

aux Charbonnières née à

aux Charbonnières le vingt cinq janvier

mil huit cent nonante cinq fille de

Jean Jean Herbert Grolay et de

Louise Marie veuve Rochat

Comme témoins : } 1. Constant Grolay lecteur au Leu curier de l'épouse
2. Edi Raymond forestier au Leu

Les publications ont eu lieu à Leu et au Senten le 7 aux Brattus
le 7 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leu le huit juin Mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Publication au Leu
Senten et Brattus

Les époux :
Victor Meylan
Hélène Meylan

Les témoins :
Ed Grolay
Edi Raymond

Communiqué au Senten

L'officier de l'état civil :
Ed Raymond

N° 7,
Gauss
et
Chielly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauss Alfred Léopold, boucher

divorcé de Gustave Marguerite Stenderau par le 27 Juin 1918

originaire de La Leuck (Berne) domicilié à

à l'abbaye né à

Geneve le seize avril

mil huit cent quatre vingt huit fils de

de feu Jean Gauss et de

de feu Julie Elise Clémence née Humbert

2. Chielly Clotilde fille

Célibataire

originaire de Lucinges (Haute Savoie) domiciliée à

à Vallorbe née à

Lucinges le vingt huit octobre

mil huit cent quatre vingt onze fille de

de feu Justin Chielly et de

de feu Josephine née Galliet

Comme témoins :
1. Aug. Favre jardinier à Vallorbe
2. H. Humbert Charffeur au C.P.F. à Vaudrattel

Les publications ont eu lieu à l'abbaye le 6 juillet au lieu le
7 juillet à La Leuck le 7 juillet à Lucinges le 9 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à lieu le onze septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publications
de l'état civil de l'abbaye

Les époux :

Alfred Gauss
Clotilde Gauss

Les témoins :

Aug. Favre
H. Humbert

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué à La Leuck, l'abbaye
au Département de Genève Suisse

Registre des mariages A.

No 8

III/149

Meylan
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Marime William
célibataire Proclage

originaire de Leeu domicilié à

au Seckey né à

au Seckey le vingt neuf juillet

mil huit cent dix huit quatre fils de

William Arnold, Louis Meylan et de

Marime née Roy

2. Aubert Blanche Léna

célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

au Lieu née à

Chacop de font le vingt un Mai

mil huit cent dix huit cinq ¹⁸⁹⁵ fille de

Francis Samuel Aubert et de

Sainte Marie née Dubois, dit Courandier

Comme témoins :
1. Louis Rochat, hôtelier au Lieu
2. Emile Meylan fils Neg^{er} au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 18 Septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le vingt quatre Octobre Mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Publication au Lieu

Les époux :

Marime Meylan
Blanche Meylan

Les témoins :

Louis Rochat
E. Meylan fr.

L'officier de l'état civil :

Ch. Courandier

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 9

Rocheat
et
Perret Gentil
157

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Eugene Henri Neph.
 veuf de Paulina née Haffner visé le 23 Mars 1918

originaire de Lieu et l'Abbaye domicilié à aux Charbonnières né à aux Charbonnières le vingt quatre Décembre mil huit cent septante six fils de feu Jules Isaac Rocheat et de feue Marie Louise née Bagnonat

2. Perret Gentil née Gauthier Jeanne Emma
 veuve de James Perret Gentil visé le 8 Décembre 1916

originaire de Locle domiciliée à aux Charbonnières née à au Locle le deux Novembre mil huit cent quatre vingt sept fille de feu Jacob Gauthier et de Olympe Elvina Humbert au Locle

Comme témoins : 1. Jean Neylan Juge de Paix au Lieu
 2. Louis Rocheat hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu le 15 et Abbaye le 15
 au Locle le 16 Septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt un Octobre Mil-huit cent vingt

Pièces déposées :

Publications au Lieu
 et l'Abbaye et Locle

Les époux :

E. Rocheat Perret
 J. Rocheat

Les témoins :

Jean Neylan
 Louis Rocheat

L'officier de l'état civil :

M. Bagnonat

Communiqué à l'Abbaye
 et au Locle

N° 40
Secoultre
et Arbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre Ferdinand Henri
celibataire veuf

originaire de Chenib domicilié à

au Lieu né à

au Sentier le vingt huit Mars

mil huit cent dix huit quatre fils de

Jules Henri Secoultre et de

Estelle Pauline née Vorpe

2. Arbel Blanche Clotilde Péatrice
celibataire pèrrette

originaire de Bois d'Amont (France) domiciliée à

au Brattus née à

au Brattus le sept Mai

mil huit cent dix huit dix fille de

Eugène Henri Arbel et de

Anne Marie née Perrier

Comme témoins : 1. Francis Leproz huitième duques au Lieu
2. Francis Secoultre fin de l'époux au Lieu

Les publications ont eu lieu à, Lieu le 6, au Sentier le 6, au Brattus le 6 au Bois d'Amont le 8 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le onze Novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publications au Lieu Sentier Brattus et Bois d'Amont

Les époux :

Ferdinand Secoultre
Péatrice Secoultre

Les témoins :

Francis Leproz
Francis Secoultre

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué au Sentier et Bois d'Amont

N° 11

Dépraz
et
Lugrin

VI
174

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Marcel Henri
Célibataire Justitien

originaire de Lieu domicilié à
au Séchez né à
au Séchez le quatre Janvier

mil huit cent quatre vingt sept fils de
Paul Charles Frédéric Dépraz et de
Alice Valérie née Ueglar

2. Lugrin Alice Ida
Célibataire

originaire de Lieu domiciliée à
au Séchez née à
au Séchez le vingt deux

mil huit cent nonante sept fille de
Jean Paul Louis Samuel Lugrin et de
Lina Louise née Uad, au Séchez

Comme témoins : } 1. Paul Dépraz père de l'époux
2. André Sage beau-père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt quatre Novembre Mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Les époux :

Henri Dépraz
Alice Dépraz

Les témoins :

Paul Dépraz
André Sage

L'officier de l'état civil :

M. Raymond

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 12

Rochat

et
Guignard

III
79

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Henri François célibataire
industriel

originaire de Lieu domicilié à

Lieu né à

Lieu le neuf octobre

mil huit cent soixante dix fils de

Auguste Henri Rochat et de

Suzette Chénier née Rochat

2. Guignard Hélène
célibataire brodeuse

originaire de Lieu domiciliée à

Lieu née à

St Georges le vingt neuf août

mil huit cent soixante trois fille de

Elise Ida Guignard et de

Comme témoins : 1. John Guignard frère au lieu de l'époux
2. Auguste Rochat, frère de l'époux

Les publications ont eu lieu à St Georges le vingt trois octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le onze décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Publications au lieu

Les époux :

Henri Rochat
Hélène Rochat

Les témoins :

John Guignard
Aug. Rochat

L'officier de l'état civil :

M. Kappeler

Communiqué

Vu le 11 décembre 1920
Le préfet des Alpes

Le n° 12 est celui de la
dernière inscription faite
dans l'année 1920
Le 9ème double tour
conforme



L'off. de l'état civil

M. Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

1921

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1,
Mora
et Maire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mora Charles François Rodolphe
célébatore suisse

originaire de Bolzano Italie domicilié à
au lieu né à
Bolzano / Italie Proves le vingt octobre
mil huit cent nonante sept fils de
Jacques Mora Electricien et de

Rigosi Angèle domiciliée à Belle / Fribourg

2. Maire Lucy Fanny Marie
célébatore

originaire de Vaulion domiciliée à
au lieu née à
au lieu le quinze septembre
mil neuf cent fille de

César Louis Appur Maire et de
Julie Marie Adolphe surnommée au lieu

Comme témoins :
1. Baptiste Zappelloni anata suisse au lieu de l'époux
2. Marie Coker suisse au lieu sœur de l'époux

Les publications ont eu lieu à Lieu + Vorembon
Bolzano Italie le 11 Novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Lieu le vingt deux jour du mois de novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Publication au lieu
pièces diverses de Bolzano

Les époux :
Mora Charles
Maire Lucy

Les témoins :
Zappelloni Baptiste
Maire César

Communiqué au Consul d'Italie
de Vaulion

L'officier de l'état civil :
Meyerson

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2
RoCHAT

et RoCHAT

II/16

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Julia Louis célibataire

batelaine

originaire de Lieu domicilié à

aux Chabermières né à

aux Chabermières le vingt-cinq avril

mil huit cent quarante huit fils de

Robert Louis RoCHAT et de

Lucie Julie née RoCHAT

2. RoCHAT Elie célibataire

batelaine

originaire de Lieu et l'abbaye domiciliée à

aux Chabermières née à

aux Chabermières le Sept. Jui

mil neuf cent un fille de

Emile RoCHAT et de

Elie née RoCHAT

Comme témoins :

1. Julie RoCHAT mère de l'épouse

2. Robert RoCHAT père de l'époux

Les publications ont eu lieu à Lieu 3 avril l'abbaye

le 4 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au Lieu le vingt-six avril mil neuf cent vingt un
1921

Pièces déposées :
Publication au Lieu
et l'abbaye

Les époux :

Julie Louis RoCHAT,
Elie RoCHAT.

Les témoins :

El RoCHAT
Robert RoCHAT

L'officier de l'état civil :

de RoCHAT

Communiqué l'abbaye

N° 3
Rocheat
et Prèsca
II/40

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rocheat Camille Constant

célibataire, sectateur

originaire du lieu de l'abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le Douze Juin

mil neuf cent fils de

Louis Constant Rocheat et de

Abélie Emma Marie née Hoeglan

2. Prèsca Maria Lucia Caterina

célibataire, romuloghe

originaire de Castello d'ellacqua (Italie) domiciliée à

Valloire née à

Castro, Italie le six Juin

mil-huit cent quarante-six fille de

Bortolo Pietro Prèsca et de

Maria Spalitta

Comme témoins :
1. Constant Rocheat, frère aux Charbonnières père de l'époux
2. H. G. Rocheat, frère aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu au lieu de l'abbaye le 18 et 19 Juin
et en Italie 4921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

au lieu de trois-huit mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Publication au lieu de l'abbaye et d'Italie

Les époux :
Camille Rocheat
Rosehat Maria

Les témoins :
C. J. Rocheat
H. G. Rocheat

L'officier de l'état civil :

M. Reynaud

Communiqué à l'abbaye et
au Conseil d'Italie à Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4
Meylan
et
Meylan
II/302

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Camille-Louis
célibataire forgeron

originaire de Lieu domicilié à

à Lieu au Séehey né à
au Séehey le seize Mai

mil huit cent quarante deux fils de
William Arnold Louis Meylan et de
Rosine née Roy

2. Meylan Hélène Elise
célibataire

originaire de Lieu domiciliée à

à Lieu née à
au Lieu le onze Janvier
mil huit cent quarante cinq fille de

Wilfried Jules Meylan et de
Louise Julie Elise née Abtoux

Comme témoins :
1. Wilfried Meylan père de l'épouse
2. Maxime Meylan père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Lieu le 7 octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lieu le vingt octobre Mil neuf cent vingt et un (1921)

Pièces déposées :
Publications au Lieu

Les époux :
Camille Meylan
Hélène Meylan

Les témoins :
Wilfried Meylan
Maxime Meylan

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Meylan

N° 5

Déproz

et Oppeliquen

III/273

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déproz Valéry Emile
celibataire

originaire de Dieu domicilié à
au Siehey (Lieu) né à
Siehey le neuf janvier

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de
William Auguste Déproz et de
Karoli Euphrasia nee Kocher

2. Oppeliquen Martine Elise
celibataire

originaire de Bollens domiciliée à
Bollens née à
Bollens le sept sept, juin

mit neuf cent deux fille de
Christophe Jean David Oppeliquen et de
Mortense Helene nee Champouyal

Comme témoins : 1. Déproz Numa domiciliés au Siehey père de l'époux
2. Louis Oppeliquen à Bollens père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Dieu le 3 et à Mollens le 7 octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dieu vingt six octobre mit neuf cent vingt et un 1921

Pièces déposées :

Publications au Lieu
et Mollens

Les époux :

Valéry Déproz
Martine Déproz

Les témoins :

Numa Déproz
Louis Oppeliquen

L'officier de l'état civil :

A. Reynaud

Communiqué - Mollens

Vu le 7 décembre 1921.
Le Préfet
Mueyolay

Le N° 5 à page 64 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles sont conformes à ce que nous certifions
L'abbé

A. Reynaud
off. d'état civil
suppl.



un double du présent registre a été effectué au Département de Fribourg et Solothurn le 10 janvier 1922



A. Reynaud off. d'état civil
suppl.

No 1
Lugrin
 et
RoCHAT

II/40

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugrin Edmond François
 célibataire
 Sertisseur

originaire de Le Lieu domicilié à
Charbonnières né à

au Sichy le sept juillet
 mil huit cent quatre vingt seize — fils de

Leon François Lugrin et de
Berthe Emma, née RoCHAT, aux Charbonnières

2. RoCHAT Wilma Clara
 célibataire

originaire de Le Lieu et L'Abbaye domiciliée à
Charbonnières née à

Charbonnières le vingt et un mai
 mil huit cent quatre vingt dix neuf, fille de

Wilfrid Louis RoCHAT et de
Clara, née Beutler, aux Charbonnières

Comme témoins : } 1. Lugrin Henri, télégraphiste à Ponthoux
 2. RoCHAT Camille, négociant, Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Le Lieu et à L'Abbaye
 le 2 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, vingt trois mai, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Publications de mariage
du Lieu et L'Abbaye
Actes de naissance des
fiancés.
Promesse de mariage

Communiqué à L'Abbaye

Les époux :

Edmond Lugrin - RoCHAT
Wilma Lugrin - RoCHAT

Les témoins :

Henri Lugrin, frère de l'époux
Camille RoCHAT, frère de l'épouse

L'officier de l'état civil :

H. J. J. J. J.

N° 2
Golay
Rochat

II/12

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Louis Benjamin
célibataire

Charbonnier

originaire de Le Lieu et Le Chenit domicilié à

Charbonnières né à

Charbonnières le premier décembre

mil huitcent quatre vingt dix huit fils de

Louis Julien Golay et de

Louise Emma, née Dupraz au Charbonnières

2. Rochat Blanche Anna

célibataire

ménagère

originaire de L. Abbaye et Le Lieu domiciliée à

Pont née à

Pont le cinq août

mil neuf cent deux fille de

Jules Auguste Rochat et de

Marie Barbara, dite Bobette, née Stöckli

Comme témoins : 1. Auguste Rochat voiturier au Pont

2. Jules Guignard, instituteur à Sulpice.

Les publications ont eu lieu à Le Lieu, Abbaye, Sentier

et Brabus le vingt deux mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, sept juin, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Autorisation des parents de

la fiancée

Promesse de mariage

Publications du Lieu

Sentier, Brabus et

Abbaye

Les époux :

Louis Benjamin Golay

Blanche Golay

Les témoins :

Auguste Rochat
père de l'époux

Jules Guignard
beau-père de l'époux

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué
à L. Abbaye et
au Chenit

Registre des mariages A.

N^o 3

Reverchon

et
Lugrin

III/15.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reverchon Francis Emile

célibataire

horloger

originaire de Pizy. domicilié à

La Frasse, mère Le Lieu né à

aux Queues, près Le Lieu le vingt janvier

mil huit cent quatre vingt dix-neuf. fils de

François Alexandre Reverchon et de

Emma Rosalie, née Longchamp, décédée.

2. Lugrin Ruth Charlotte

célibataire

ménagère

originaire de Le Lieu domiciliée à

La Frasse, mère Le Lieu née à

La Frasse le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt seize. fille de

Elie David Lugrin et de

Louise Hélène, née Geoffroy.

Comme témoins :

1. Lugrin Arnold comptable au Lieu-fière de l'Épave

2. Lugrin Edward - horloger aux Bious

Les publications ont eu lieu au Lieu le 27 mai et à

Pizy le 30 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt quatre juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications du Lieu
et Pizy.

Les époux :

Reverchon Francis
Ruth Reverchon

Les témoins :

Lugrin
E. Lugrin

L'officier de l'état civil :

H. Piquet

Communiqué à l'état civil de
Gimmel

N^o 4
Guignard
et
Dépraz.
VII
61

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Albert ^{*}Henri
célibataire
mécanicien
originaire de Le Lieu domicilié à
Le Lieu né à
Gollion le deux octobre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
John Ami Guignard et de
Alice nie Jordan, au Lieu

2. Dépraz Lucy Adèle Élie
célibataire
originaire de Le Lieu domiciliée à
Le Lieu née à
Le Lieu le vingt cinq octobre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Charles Louis Dépraz et de
Hélène Cécile, nie Raymond, au Lieu

Comme témoins :
1. Guignard John agriculteur au Lieu, père de l'époux
2. Raymond Élie forestier au Lieu, oncle de l'épouse
Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 4 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le cinq juillet, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Promesse de mariage
Publications au Lieu

Les époux :
Albert Guignard
Lucy Guignard.

Les témoins :
Élie Raymond.
John Guignard

L'officier de l'état civil :
Alf. Piquet

Communiqué _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

* lire Albert Eugène et non Albert Henri.

Registre des mariages A.

N° 5

Guignard

et
Belay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Marc Henri

célibataire

employé de banque

originaire de Vaulion domicilié àLausanne né àaux Charbonnières le quinze juinmil huit cent quatre vingt quinze — fils deJean Henri Guignard, décédé et deRosine Emma, née Delacretaz aux Charbonnières2. Belay Edith Félicie Louise

célibataire

négoceante

originaire de Mont la Ville domiciliée àaux Charbonnières née àaux Charbonnières le huit maimil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille deAmi Constant Belay et deAnnette Rosalie, née Rochat, aux CharbonnièresComme témoins :
1. Constant Belay, agriculteur aux Charbonnières, père de l'époux.
2. Charles Guignard, instituteur à Lerery, frère de l'époux.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Vaulion le 5,Mont la Ville et Le Lieu le 6 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt cinq octobre, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Certificat de publication
de l'état civil de Lausanne

Les époux :

M. Guignard
Edith Guignard

Les témoins :

C. Belay
Guignard Ch.

L'officier de l'état civil :

M. FiquetCommuniqué à l'état-civil de:
Vaulion, Lausanne et
Le Lieu.

N° 6
RoCHAT
et
RoCHAT

1021

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Victor Fritz

célibataire

Sertisseur

originaire de Le Lieu domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le vingt et un octobre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Fritz RoCHAT et de

Lucie, née RoCHAT, aux Charbonnières

2. RoCHAT Marthe Amédine

célibataire

originaire de L'Abbaye et Le Lieu domiciliée à

aux Bioux née à

aux Bioux le vingt et un novembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de

Paul Alfred RoCHAT, aux Bioux. et de

Amédine Cécile, née RoCHAT, décédée

Comme témoins : 1. André Sage, hôtelier au Lieu

2. François Déprez, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu et à L'Abbaye le

17 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le trois novembre, mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.

Promesse de mariage

Publications au Lieu et à l'Abbaye

Communiqué à l'Abbaye

Les époux :

Victor RoCHAT

Marthe RoCHAT

Les témoins :

André Sage

François Déprez

L'officier de l'état civil :

Alf. Siguch

Registre des mariages A.

N^o 7
Guerraz A
Castel^{et} Foggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerraz Louis René
célibataire

employé de commerce

originaire de Château d'Ox domicilié à

Le Lieu né à

Château d'Ox le trois septembre

mil neuf cent fils de

Louis François Guerraz et de

Julie Augustine, née Dial, à Château d'Ox

2. Castel Foggi Bianca Ernestine

célibataire

coiffeuse

originaire de Collombey-Suraz (Valais) domiciliée à

Clarens (Châtelard) née à

Mulhouse le quinze juillet

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Umberto Castel Foggi, décédé et de

Marie Clotilde, née Tordin, à Clarens

Comme témoins : 1. André Page, hôtelier, au Lieu

2. Emile Humbertet, huissier, au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 31 octobre, au
Châtelard et à Château d'Ox le 1 novembre
à Collombey-Suraz le 7 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt quatre, novembre, mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
certificat d'origine de la fiancée
promesse de mariage
Publications : au Lieu, Château d'Ox - Collombey-Suraz et Châtelard

Les époux :

Guerraz Louis René
Castel Foggi Bianca

Les témoins :

André Page
Emile Humbertet

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Vu le 1^{er} décembre 1922.
Le Préfet
Muesolay

Le numéro 7 à la page 71
est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année 1922.
Les deux doubles sont conformes
ce que nous certifions.



Officier de l'état civil
Alf. Piquet
Le Lieu 31 décembre
1922

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Un double du présent regis-
tre a été remis au
Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil
Alf. Piquet
Le Lieu 8 janvier 1933



N^o 1
RoCHAT
 et
WIDMER

107

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Louis Numa Emile
 divorce de Rosa Laquier dût le 20 octobre 1822
 hôtelier

originaire de Le Lieu domicilié à
 au Charbonnières né à
 au Charbonnières le treize mars

mil huit cent huitante deux fils de
Louis Rodolphe RoCHAT décédé et de
Marie Cloïse, née Guyon, au Charbonnières

2. WIDMER Agatha, dite Anna
 célibataire
 gouvernante

originaire de Rain. (Canton de Lucerne) domiciliée à
 au Charbonnières née à
Sempaeh le vingt septembre

mil huit cent huitante quatre fille de
Josef Widmer décédé et de
Gertrud, née Setz, décédée

Comme témoins :
 1. Georges Meichen, employé au C.F.A. Genève
 2. Wilfried RoCHAT, fils, agriculteur, au Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 16 et à Rain le
17 Janvier 1823.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt neuf Janvier, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Acte de naissance de
la fiancée.
Bonnette de mariage.
Publications au Lieu et
à Rain

Communiqué à Rain

Les époux :
Numa RoCHAT
Anna RoCHAT

Les témoins :
Meichen Georges
Wilfried RoCHAT fils

L'officier de l'état civil :
J. Fiquet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Pasteur

et
Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur Marcel Frederick Alfred

célibataire

Serbissem

originaire de Remens domicilié à

au Pont né à

Talorbe le deux janvier

mil huit cent quatre vingt dix neuf. fils de

Louis Emile Pasteur, décédé et de

Marie Joséphine Apolline, née Moysse au Pont

2. Dépraz Julie Marie

célibataire

Serbissem

originaire de Le Lieu domiciliée à

Lichey née à

au Lichey le vingt et un juin

mil huit cent quatre vingt dix. huit fille de

Emile Henri Dépraz et de

Dorcas Marie, née Rochat, au Lichey.

Comme témoins :

1. Aline Dépraz, maîtresse de couture au Lichey.

2. Albert Rochat serbisseur au Pont

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye le 24, au Lieu le 26 et à Remens le 27 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt huit, mars, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état-civil de l'Abbaye

Les époux :

Marcel Pasteur

Julie Pasteur

Les témoins :

Aline Dépraz

Albert Rochat

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué à Remens et à l'Abbaye

No 3
RoCHAT
et
Quanillon

III/236

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Emile Louis Charles
célibataire
employé aux CFF
originaire de Le Lieu et Abbaye domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Plainoy, vers Le Lieu le vingt sept Juin
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Emile RoCHAT aux Charbonnières et de
Elise, née RoCHAT décédée

2. Quanillon Constance Louise
célibataire
originaire de Constantine et Vallamand domiciliée à
aux Charbonnières née à
Constantine le vingt deux novembre
mil neuf cent deux fille de
Fritz Constant Quanillon et de
Rosalie Emma, née Gentizon, à Constantine

Comme témoins :
1. Jean Hubert, municipal au Lieu
2. Henri Meylan notaire au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 1^{er} à l'Abbaye
à Constantine le 2 et à Vallamand le
3 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le deux mai, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée
Brevet de mariage -
Publications au Lieu, Abbaye
Constantine et Vallamand

Les époux :
RoCHAT Emile
RoCHAT Constance

Les témoins :
J. Hubert
Henri Meylan

L'officier de l'état civil :
H. Fiquet

Communiqué aux états-civils de
Abbaye - Constantine et
Cudrefin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 4
Rochat

Rochat

II
 186

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Marius Benjamin
 célibataire
 agriculteur
 originaire de L. Abbaye domicilié à
aux Charbonnières né à
Romainmôtier le vingt deux décembre
 mil huit cent quatre-vingt quinze — fils de
Frédéric Adonis Rochat et de
Clara Maria, née Rochat, décédée.

2. Rochat Staline Louise
 célibataire
 pierreuse
 originaire de Le Lieu domiciliée à
Pont née à
Pont le vingt trois décembre
 mil neuf cent deux — fille de
Charles Louis Rochat et de
Suzette dite Jeanne, née Martin au Pont

Comme témoins :
 1. Hemi Rochat, journalier au Pont.
 2. Jules Rochat, municipal, Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 24 et à L'Ab-
 baye le 25 juin 1883

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le six juillet, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications au Lieu et Abbaye

Les époux :

Rochat Marius.
Rochat Staline

Les témoins :

Hemi Rochat
Jules Rochat

Communiqué à L. Abbaye

L'officier de l'état civil :

H. Liguette

N° 5

Dépraz

et
Champendal

II/369

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Numa Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Le Lieu domicilié à
au Léchey né à
au Léchey le vingt trois
 mil huit cent quatre vingt onze fils de
William Auguste Dépraz et de
Julie Euphrasie, née Rochot au Léchey

2. Champendal Nina Julie
 célibataire
 originaire de Ballens domiciliée à
Bursins née à
Froiderille, vic. Ballens le seize juillet
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Auguste Isaac Champendal décédé et de
Nina Eugénie, née Schmid à Bursins

Comme témoins :
 1. William Dépraz bourlier communal au Léchey.
 2. Pierre Currian, employé de banque à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Lieu et à Ballens le 10
 et à Bursins le 11 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, vingt cinq août, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications au Lieu
Ballens et Bursins.

Les époux :
Numa Dépraz
N. Dépraz

Les témoins :
W. Dépraz
Numa

L'officier de l'état civil :
H. Fiquet

Communiqué aux états-civils de
Ballens et Gilly

N° 6
Humberst
et
Bignens

VI
178

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humberst James Louis François

célibataire

bûcheron

originaire de Le Lieu domicilié à

La Cornayrière les Charbonnières né à

aux Charbonnières le vingt quatre août

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de

Charles Henri Louis Humberst et de

Emma Elise, née Rochat, aux Charbonnières

2. Bignens, née Sagnenat Eva Aline

veuve de Gustave Albert Bignens, déc. le 28 mai 1916

piemiste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le trente et un octobre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Gustave Sagnenat et de

Anna Lubette, née Sagnenat

Comme témoins : 1. Charles Humberst, cantonnier aux Charbonnières

2. William Rochat, agriculteur, aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 14 et à Vaulion

le 15 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le trente août, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance de la

fiancée

Promesse de mariage

acte de décès de Gustave

Albert Bignens

Publications au Lieu

et Vaulion.

Communiqué à Vaulion

Les époux :

James Humberst

Eva Humberst

Les témoins :

Charles Humberst

William Rochat

H^e L'officier de l'état civil :

Henri Meylan

Suppl.

N^o 7
Chollet
et
Nicole

III/274

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Frédéric Leonard

célibataire

ouvrier agricole

originaire de Paracon domicilié à

Le Lieu né à

Bussigny sur Oron le vingt-deux octobre

mil neuf cent fils de

Jules Alexandre Chollet, décédé et de

Rosalie nie Verney à Bussigny sur Oron

Nicole Ottilie Marie

célibataire

ménagère

originaire de Le Lieu domiciliée à

Cobonay née à

au Lieu le vingt-trois décembre

mil neuf cent cinq fille de

Charles Louis Auguste Nicole et de

Angeline Alphonsine, nie Marchand au Lieu

Comme témoins : 1. Charles Nicole, père de l'épouse au Lieu

2. John Guignard agriculteur au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu et Cobonay le 20

et Paracon le 21 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le douze septembre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.

promesse de mariage.

Consentement des parents de

la fiancée

Autorisation du Département

de Justice et Police.

Publications au Lieu, Cobonay

et Paracon

Légitimation de leur fille, Andrie Louise

Communiqué Polojieux et

Cobonay.

Les époux :

Leonard Chollet

Otilie Chollet

Les témoins :

John Guignard

Ch. Lin Nicole

L'officier de l'état civil :

Ed. Piquet

Registre des mariages A.

N° 8
Lugrin
et
Etienne

III/155

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugrin Arnold Edouard
célibataire
Comptable
originaire de Le Lieu domicilié à
La Frasse, près Le Lieu né à
La Frasse le deux juin
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf. fils de
Elie David Lugrin et de
Louise Helene, née Scoffey. à La Frasse

2. Etienne Germaine Bertha
célibataire
horlogère
originaire des Terrières. (Neuchâtel) domiciliée à
au Lieu née à
Lausanne le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de
Jules Arthur Etienne, décédé et de
Beiry, née Passet à New-York

Comme témoins :
1. Eugène Lugrin horloger au Lieu
2. Edouard Lugrin horloger, aux Bious

Les publications ont eu lieu à au Lieu le 6 et aux Terrières
le 7 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, vingt deux septembre, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage
Publications au Lieu et
aux Terrières.

Communiqué aux Terrières

Les époux :
Lugrin
E. Lugrin.

Les témoins :
Eugène Lugrin
Edouard Lugrin

L'officier de l'état civil :
Alf. Piquet

N^o 9
Nicole
 et
Petithuguenin

59

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Jules Edouard
 célibataire
 Agriculteur
 originaire de Le Lieu domicilié à
Fontaine aux Allemands, rive Le Lieu né à
Fontaine aux Allemands le sept août
mil huit cent quatre vingt un fils de
Eugène Philippe Nicole et de
Elisa Frédérique, née Rochat à Fontaine aux Allemands

2. Petithuguenin Hortense Eugénie Berthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Mouthé (Doubs, France) domiciliée à
Fontaine aux Allemands née à
Haut Crêt rive Le Lieu le trois août
mil neuf cent deux fille de
Claude Félix Petithuguenin et de
Berthe Cécile Guillaumette, née Didier Jean à Fontaine aux

Comme témoins : } 1. Paul Dépray Nicole horloger au Lieu
 } 2. Félix Petithuguenin journalier Fontaine aux Allemands

Les publications ont eu lieu au Lieu le 7 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu le vingt six, octobre, mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance des fiancés
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Autorisation du Département
- 4^o Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul français

Les époux :

Nicole Jules
Hortense Nicole

Les témoins :

Dépray Paul
Petit Huguenin Félix

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat

Registre des mariages A.

N° 10

Rochat

et

Barro.

177

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Camille Charles César

célibataire

négoceant

originaire de Le Lieu et Abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le seize novembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Wilfrid Louis Rochat et de

Elbra, née Beutler, aux Charbonnières

2. Barro Marie Elisabeth

célibataire

employée de bureau

originaire de Planfayon (Fribourg) domiciliée à

Châtel St Denis née à

Fribourg le vingt et un janvier

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Christophe Théodore Barro, décédé et de

Caroline, née Gobet à Châtel St Denis

Comme témoins : 1. Albert Barro, négociant à Fribourg.

2. Henri Lugin, télégraphiste à Pontevise.

Les publications ont eu lieu au Lieu et à l'Abbaye le 13.
à Châtel St Denis le 14 et à Planfayon le
15 octobre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le trente octobre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Publications au Lieu, à

l'Abbaye, Planfayon et

Châtel St Denis

Les époux :

Camille Rochat

Elisabeth Rochat

Les témoins :

Albert Barro

Henri Lugin

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

Communiqué à l'Abbaye

Planfayon et Châtel

St Denis.

N° 11

Magnenet
et
Jaquier

Par jugement du tribunal
du district d'Orbe, en
date du 6 juillet 1953,
devenu définitif et
exécution le 14 septembre
1953, le mariage ci contre
a été dissous par le divorce.
Le lieu, le 14 septembre 1953

L'off. de l'ét. civ. Piquet.

le 15 décembre 1923.

L'off. Piquet



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenet Emile Constant
célibataire
garde-frontière
originaire de Taulion domicilié à
Croistorrents, Morgins. né à
au Solliat le Arente mai

Constant Emile Magnenet fils de
Adèle Monette, née Rochat, au Lieu et de

2. Jaquier Lucette Augusta
célibataire

originaire de Peyres A Pobbens domiciliée à
Bex née à

Bex le dix novembre

Henri Samuel Jaquier fille de
Rosa Emma, née Thomas à Bex. et de

Comme témoins : 1. Constant Magnenet tailleur au Lieu
2. Wilfrid Meylan, serbisseur au Lieu

Les publications ont eu lieu à Croistorrents le 14, à Bex
A Taulion le 16 et à Peyres A Pobbens le
20 octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, trente novembre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Certificat de publication
de l'état civil de Crois-
torrents. (Valais)

Les époux :
Emile Magnenet
Lucette Magnenet

Les témoins :
Constant Magnenet
Wilfrid Meylan

L'officier de l'état civil :
M. Piquet

Communiqué aux états civils de
Croistorrents, Taulion, Bex
S. Cierges

Le numéro 11 à la page 82
est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année
1923



Les deux doubles sont
conformes, ce que nous cer-
tifions.
L'officier de l'état civil
M. Piquet
Le Lieu 31 décembre
1923

Un double du présent
registre a été remis au
Département de justice et
Police.
L'officier de l'état civil
M. Piquet



Le Lieu 8 janvier
1924

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000

N^o 1
Curtet
 et
Bezencou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curtet Albert Constant
 célibataire
 horloger - serrurier
 originaire de Juziers domicilié à
La Frasse, rière Le Lieu né à
La Frasse le quatre octobre
mil neuf cent fils de
Constant Curtet, décédé, et de
Alicia Emilie Louise, née Reverchon, à La Frasse

2. Bezencou Louisa
 célibataire
 horlogère
 originaire de Eclagnens domiciliée à
Rocheray près du Sentier née à
La Roureltay, Châtelard le vingt quatre avril
mil neuf cent trois fille de
Louis Bezencou au Rocheray, et de
Emma Susanne Henriette, née Bernard, décédée

Comme témoins :
 1. Louis Bezencou, horloger au Rocheray
 2. Oswald Jaussi, seigneur au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu, Eclagnens et Sentier
 le 3, Juziers et Prabus le 4 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, vingt et un mars, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications au Lieu, Juziers
Eclagnens, Sentier et Prabus

Les époux :
Albert Curtet
Louisa Curtet

Les témoins :
Louis Bezencou
Oswald Jaussi

Communiqué à Romainmôtier
Schallens et Sentier

L'officier de l'état civil :
H. Fiquet

N^o 2
Nicole
 et
Brochet
 III/13

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Marc Louis Henri
 célibataire

journalier agricole
 originaire de Le Lieu domicilié à

Le Lieu né à

au Campetiel du Brabus le dix-neuf juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Charles Louis Auguste Nicole et de

Angeline Alphonsine, née Marchand au Lieu

2. Brochet Léa Pauline
 célibataire

originaire de Vauchamps. (Sarthe - France) domiciliée à

Vauchamps, en séjour au Lieu née à

Fontaine au Bron, Vauchamps le six décembre

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille de

Paul Constant Brochet, décédé et de

Berthe Emma, née Douche, à Fontaine au Bron, Vauchamps.

Comme témoins : 1. Charles Louis Nicole, père de l'époux au Lieu

2. Léonard Chollet, journalier au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 15 et à Vauchamps

le 18 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le sept avril, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des fiancés
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Consentement de la mère de la fiancée
- 4^o Publications au Lieu et à Vauchamps
- 5^o Autorisation du Département de J. et P.
- 6^o Certificat de capacité matrimoniale du Consulat Français

Les époux :

Nicole Marc

Nicole Pauline

Les témoins :

Ch. L. Nicole

Chollet Léonard

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué à la Chancellerie
 de l'Etat

Registre des mariages A.

N^o 3
Currian
et
Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Currian — René Albert
célibataire
Commis de bureau
originaire de Château d'Oex. domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix huit juin
mil huit cent quatre vingt seize — fils de
Henri Emile Currian et de
Elise Georgine, née Lädermann, décédés

2. Dépraz — Nellie Dorcas
célibataire
originaire de Le Lieu domiciliée à
Le Lieu née à
Le Lieu le vingt cinq décembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf. fille de
Emile Henri Dépraz et de
Dorcas Marie, née Rochat, au Le Lieu

Comme témoins :
1. Marie Pasteur, seribbeur au Le Lieu.
2. Marie Currian, employée de bureau à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à
Château d'Oex et au Lieu le 12 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu dix sept mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Lausanne

Les époux :

Currian
Nellie Currian

Les témoins :

M. Pasteur.

M. Currian.

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à Château d'Oex
à Lausanne

N° 4
Meylan
 et
Nicole

196

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Paul Wilfrid
 célibataire
 horloger
 originaire de Le Lieu domicilié à Le Lieu
Le Lieu né à Le Lieu
Le Lieu le dix-neuf novembre
 mil huit cent quatre vingt dix-huit fils de
Wilfrid Jules Meylan et de
Louise Julie Elise née Boutoux au Lieu

2. Nicole Sarrthe Blanche
 célibataire
 horlogère
 originaire de Le Lieu domiciliée à Le Lieu
Le Lieu née à Le Lieu
Le Lieu le vingt neuf juin
 mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Paul Gustave Henri Nicole au Lieu et de
Augusta Wilhelmine, née Meylan, décédée.

Comme témoins :
 1. Wilfrid Meylan, sergent au Lieu
 2. Henri Nicole, sergent au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 6 juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt sept. juin. mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
 1^{re} Promesse de mariage
 2^e Publications au Lieu

Les époux :
Paul Meylan
Blanche Meylan

Les témoins :
Wilfrid Meylan
Henri Nicole

L'officier de l'état civil :
M. Piquet

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N^o 5Julmy
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Julmy Paul Meinrad
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bellegarde (Tribouy) domicilié à
aux Charbonnières né à
Gardot (Doubs, France) le douze mai
 mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Josef Garin Julmy et de
Lina Marie, née Scheibenstock à La Prévine
Rochat, née Sagnemat Marie Augustine
 veuve de Wilfried Rochat déc. le 15 juin 1920
 ménagère
 originaire de Le Lieu domiciliée à
aux Charbonnières née à
Vaulion le vingt-trois septembre
 mil huit cent quatre vingt douze fille de
Henri Gabriel Sagnemat, décédé et de
Marie Louise Rosine, née Sagnemat à Vaulion

Comme témoins :
 1. Oscar Purro, Coiffeur au Lieu
 2. Raphaël Montzi, hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 6 et à Bellegarde
 le 7 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le deux juillet, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Promesse de mariage
Publications au Lieu
et à Bellegarde

Les époux :

Meinrad Paul Julmy
Augustine Julmy c. Sagnemat

Les témoins :

Ferdinand
Raphaël Montzi

L'officier de l'état civil

Alf. SiguetzCommuniqué à Bellegarde

N^o 6.

Bernard
et
Blondeau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard Samuel Rodolphe
célibataire
voiturier
originaire de L'Isle domicilié à
au Lieu né à
Aubonne le vingt neuf mai
mil huit cent septante sept fils de
Jean François Bernard et de
Marie Louise, née Heddiger, décédés.

2. Blondeau Marie Noémie Emérentiane
célibataire
ménagère
originaire de Rochejean (Doubs, France) domiciliée à
au Lieu née à
Rochejean le vingt sept octobre
mil huit cent soixante deux fille de
Jules Joseph Blondeau et de
Eloïse Florence, née Jacquet, décédés.

Comme témoins :
1. Emile Dépraz, agriculteur au Lieu
2. Auguste Humbert agriculteur au Lieu

Les publications ont eu lieu à Rochejean (France) le 5 juillet
au Lieu le 28 et à L'Isle le 29 août 1874

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu le trente septembre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des fiancés
 - 2^o Promesse de mariage
 - 3^o Publications à Rochejean au Lieu et L'Isle
 - 4^o Autorisation du Département de Justice et Police
 - 5^o Certificat de capacité matrimoniale, délivré par le Consulat Français
- Communiqué à L'Isle et à la Chancellerie de l'état

Les époux :

Samuel Bernard
Noémie Bernard

Les témoins :

Emile Dépraz
Auguste Humbert

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

Registre des mariages A.

N^o 7
 Fiörjen
 et
 Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiörjen Marcel Gabriel Félix
 célibataire
 Chauffeur-mécanicien
 originaire de Zweisimmen domicilié à
aux Charbonnières né à
Sont la Dille le trois juillet
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de
Frédéric Fiörjen et de
Emilie Adèle Louise, née Belaz, aux Charbonnières

2. Aubert Nelly Lucie
 célibataire
 horlogère
 originaire des Cheril domiciliée à
aux Crottets, Sentier née à
au Brassus le vingt sept juin
mil neuf cent deux fille de
Emile Lucien Aubert et de
Laura Adèle, née Meylan, aux Crottets

Comme témoins :
 1. Henni Fiquet, boisselier au Lieu
 2. Francois Dépray horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu, Sentier et Brassus
 le 17 à Zweisimmen le 18 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le neuf octobre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1^o Actes de naissance des fiancés
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Publications au Lieu,
Sentier, Brassus et
Zweisimmen

Les époux :

Marcel Fiörjen
Nelly Fiörjen

Les témoins :

Henni Fiquet
Francois Dépray

L'officier de l'état civil :

H. Fiquet

Communiqué au Sentier et
Zweisimmen

N° 8

Zeberle

et

Nicole

11/20

Par ordre du département de Justice et Police du canton de Vaud du 13 septembre 1946 l'indescription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom patronymique Zeberle soit orthographié Zeberli

Le Lieu, 19 septembre 1946.

M. Piquet



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeberle Albert Henri
 célibataire
 horloger
 originaire de Heldswil (Churgyorie) domicilié à
 au Lieu né à
Sport la Ville le onze août

mil huit cent quatre vingt dix neuf. fils de
Jean Auguste Zeberle et de
Alice Fanny, née Piquet, au Lieu

2. Nicole Hélène Wilhelmine
 célibataire
 horlogère
 originaire de Le Lieu domiciliée à
 au Lieu née à
 au Lieu le vingt et un août

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Paul Gustave Henri Nicole au Lieu et de
Augusta Wilhelmine, née Seylan, d'ici de

Comme témoins : 1. Paul Seylan, horloger au Lieu
 2. Henri Nicole, serrurier, au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 3 et à Heldswil le 6 octobre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu le trente octobre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° Promesse de mariage
- 3° Publications au Lieu et à Heldswil

Les époux :

Albert Zeberli
Hélène Zeberli

Les témoins :

Paul Seylan
Henri Nicole

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à l'état-civil de Hohentannen

Registre des mariages A.

N^o 9
Meylan
 et
RoCHAT

1/167

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Robert Jules Frédéric
 célibataire

fabricant de fournitures d'horlogerie
 originaire de Le Lieu domicilié à

Lieu né à

Lieu le dix août

mil huit cent quatre vingt quatorze — fils de
Pierre Emile Meylan, décédé et de
Lina Rosalie, née RoCHAT, au Lieu

2. RoCHAT Marie Julie Anna
 célibataire

originaire de Lieu et Abbaye domiciliée à

aux Charbonnières née à

aux Charbonnières le vingt cinq janvier

mil neuf cent trois — fille de

Charles Louis RoCHAT et de

Jeanne Berthe, née Sagnenat aux Charbonnières

Comme témoins :
 1. Charles Louis RoCHAT, négociant, Charbonnières
 2. Emile Meylan, fabricant, au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 23 et à L'Abbaye
 le 24 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le treize novembre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1^e Promesse de mariage
 2^e Publications au Lieu
et à L'Abbaye

Les époux :

Robert Meylan
Marie Meylan

Les témoins :

Charles Louis RoCHAT
Emile Meylan

L'officier de l'état civil :

H. Fiquet

Communiqué à L'Abbaye

N° 10

Rochat

et
Seylan

1924

Tu le 26 novembre 1924
Le préfet
de l'Aar...

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Emile Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Le Lieu et L'Abbaye domicilié à
L'Epine, rière Les Charbonnières né à
L'Epine le cinq septembre
mil neuf cent deux fils de

Samuel - Frédéric Rochat et de
Julie Eva, née Rochat, à L'Epine

2. Seylan Aline Ida
célibataire
originaire de Le Lieu domiciliée à
Séhey née à
Séhey le sept décembre
mil neuf cent cinq fille de

Henri Elie Seylan au Séhey et de
Ida Louise, née Seylan, d'écôle

Comme témoins :
1. Henri Seylan, garde forestier au Séhey
2. Louise Seylan Rochat, ménagère au Séhey

Les publications ont eu lieu à Le Lieu et à L'Abbaye
le 6 novembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1^o Déclaration de consentement du père de la fiancée
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Publications au Lieu et à L'Abbaye

Les époux :

Emile Rochat
Aline Rochat

Les témoins :

H. Seylan
Henri Seylan

Communiqué à L'Abbaye

L'officier de l'état civil :
Alf. Piquet

Registre des mariages A.

N° 11
Lecoultré
et
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultré Charles Edouard
célibataire
Sertisseur
originaire de Chenit domicilié à
Le Lieu né à
Le Lieu le quatre janvier
mil neuf cent fils de
Jules Henri Lecoultré et de
Estelle Pauline, née Torpe, au Lieu

2. Grandchamp Marie Alice
célibataire
pierriste
originaire de Cherbres domiciliée à
Séhey née à
Solliat le six mai
mil neuf cent quatre fille de
François Grandchamp et de
Alice Juliette, née Raymond au Séhey

Comme témoins :
1. Benjamin Rochat, horloger au Lieu
2. François Grandchamp, Sertisseur au Séhey

Les publications ont eu lieu à Le Lieu, Sertier le 21 et
au Brassus et Cherbres le 22 novembre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le douze décembre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance de la fiancée
- 2° Promesse de mariage
- 3° Publications au Lieu, Sertier - Brassus et Cherbres

Les époux :

Charles Lecoultré
Marie Lecoultré

Les témoins :

Rochat Benjamin
François Grandchamp

Communiqué au Sertier et
Cherbres

L'officier de l'état civil :

Del. Fiquet

N° 12

Jaccoud
et
RoCHAT

X
33

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Emile Edmond

Célibataire

Pierriste

originaire de Puidoux domicilié à Lucens

Charbonnières né à

Lucens le Sept février

mil neuf cent un fils de

Francois Emile Jaccoud à Lucens et de

Stelina, née Estoppey, décédée

2. RoCHAT Ida Adèle Fanny

Célibataire

Pierriste

originaire de Le Lieu domiciliée à Lucens

Charbonnières née à Lucens

Charbonnières le vingt trois Juin

mil neuf cent deux fille de

Justin Paulice RoCHAT, décédé et de

Alice Louise Rosalie, née Capt, aux Charbonnières

Comme témoins : 1. Hemi Piquet Coisselier au Lieu

2. Francois Déprez horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 24 novembre et

à Puidoux le 2 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt quatre décembre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Publications au Lieu

et à Puidoux

Les époux :

Edmond Jaccoud

Ida RoCHAT

Les témoins :

Hemi Piquet

Francois Déprez

L'officier de l'état civil :

H. Piquet

Communiqué à l'état civil de Saint-Laphorin

N° 13

Purro

et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Purro Oscar Charles

divorcé de Julia, née Laurent des le 30 juillet 1923

Coiffeur

originaire de Quin (Tribourg) domicilié à

au Lieu Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Charles Joseph Purro et de

Marie Rosa Caroline, née Schacher, actuellement femme Colay

au Brühl
Porchet, née Sagnenat Susanne Emilie

veuve de Frédéric Henri Porchet des le 20 février 1924

horloger

originaire de Vucherens domiciliée à

au Charbonnières née à

au Charbonnières le deux août

mil neuf cent trois fille de

Eugène Henri Sagnenat et de

Florence Victoire, née Rochat, décédée

Comme témoins : 1. Francis Dépray horloger au Lieu
2. Emile Humbert, agent de police au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu de Quin le 18, à Vu-
cherens le 19 décembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le trente et un décembre, mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " " de la fiancée
- 3° Acte de mariage avec mention
du divorce du fiancé
- 4° Acte de décès du mari de la fiancée
- 5° Promesse de mariage
- 6° Publications au Lieu Quin
et Vucherens

Communiqué à Quin et Poudon

Les époux :

Purro Oscar

Porchet Emilie

Les témoins :

Francis Dépray

Emile Humbert

L'officier de l'état civil :

M. J. Fiquet

Par Jugement du Tribunal
du district de Lausanne
rendu en date du 10 décembre
1931, déclaré définitif et ex-
écutoire le 24 février 1932, le
mariage interdict ci-contre a
été dissous par le divorce
en application de l'art. 134
du CC.

L'officier de l'état civil

M. J. Fiquet

Le Lieu, 27 décembre 1932.



Le numéro 13 à la page
95 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année
1924

Les deux doubles sont cor-
formes, ce que nous certifions
L'officier de l'état civil

M. J. Fiquet
Le Lieu, 31 décembre
1924.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f.



Un double du présent
registre a été remis au
Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil

M. J. Fiquet

Le Lieu, 7 janvier 1925



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1
Maire
et
Guignard
II/17

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Louis Jaques
Célibataire
instituteur

originaire de Vaulion domicilié à
au Sentier né à
aux Charbonnières le vingt juillet
mil huit cent nonante-neuf fils de
César Louis Arthur Maire et de
Julie Marie Adélaïde, dite Juliette, née Frattini au Lieu

2. Guignard Amélie Adèle
célibataire
dactylo

originaire de Le Lieu domiciliée à
au Lieu née à
au Lieu le quinze février
mil neuf cent trois fille de
Auguste Siméon Guignard et de
Louise Adèle, née Lugrin, au Lieu

Comme témoins :
1. Siméon Guignard, agriculteur au Lieu
2. César Maire, hortoyer, au Lieu

Les publications ont eu lieu à Sentier, au Lieu et à
Vaulion le 2 et au Brabuis le 4 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état-civil du
Sentier

Les époux :

Louis Maire
Amélie Mavi

Les témoins :

S. Guignard
C. Maire

L'officier de l'état civil :

H. Piquet

Communiqué à Vaulion et au
Sentier

Registre des mariages A.

N^o 2Duboiset
Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Charles Reynold

célibataire

horloger

originaire de Neuchâtel et Nottiers domicilié àLieu né àau Lieu le vingt-cinq marsmil neuf cent 12

fils de

Charles Reynold Dubois, décédé et deAmélie Susanne Julie, née Cart au Lieu2. Dépraz Gabrielle Céline Georgette

célibataire

originaire de Le Lieu domiciliée àau Lieu née àau Lieu le quatre févriermil neuf cent 12

fille de

Marcel Frédéric Dépraz et deElise Louise Henriette, née Coy au Lieu

Comme témoins :

1. Marcel Dépraz, fabricant d'horlogerie au Lieu
2. Eugène Cart, agriculteur au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 14, à Neuchâtel et Nottiers le 15 avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt-six juin, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1^{re} Acte de naissance du fiancé
- 2^e Promesse de mariage
- 3^e Publications au Lieu,
Neuchâtel et Nottiers

Les époux :

Reynold Dubois
Gabrielle Dubois

Les témoins :

Marcel Dépraz
Eugène Cart

L'officier de l'état civil :

Alf. PiquetCommuniqué à Neuchâtel
et Nottiers

N° 3

Rochat

et

Simmen

165

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Simon Charles
 Célibataire
 horloger
 originaire de Le Lieu domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le vingt quatre octobre
 mil huitcent nonante trois fils de
Albert César Rochat et de
Julie Virginie, née Rochat, aux Charbonnières

2. Simmen Louise
 Célibataire
 originaire de Aegerter (Berne) domiciliée à
aux Charbonnières née à
Aegerter le douze décembre
 mil huitcent nonante sept fille de
Jacob Simmen, décédé et de
María, née Jaggi à Aegerter

Comme témoins :
 1. Hector Albert Rochat, serrurier, Charbonnières
 2. Léonie Rochat, ménagère, Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Le Lieu et à Aegerter
 le 24 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, sept septembre, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. Acte de naissance de la fiancée
2. Promesse de mariage
3. Publications au Lieu et Aegerter

Les époux :

Simon Rochat
Louise Rochat

Les témoins :

H. Alb. Rochat
L. Rochat

Communiqué à l'état civil de
Brügg

L'officier de l'état civil :
Alf. Siquet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4
Piccinin

et
Dépraz

VII
220

Vu le 23 novembre 1925
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piccinin Angelo
célibataire

maçon

originaire de Prata, Province d'Udine (Italie) — domicilié à

Le Lieu — né à

Prata — le neuf octobre

— mil huit cent nonante-cinq — fils de

Dominico Piccinin — et de

Maria Luigia, née Lucchese à Prata

2. Dépraz Marthe Louise
célibataire

horlogère

originaire de Le Lieu — domiciliée à

Fontaine aux Allemands, rue Le Lieu — née à

Fontaine aux Allemands le premier mars

— mil huit cent nonante-neuf — fille de

John Samuel Dépraz — et de

Eugénie Elisa, née Nicole à Fontaine aux Allemands

Comme témoins : 1. Auguste Dépraz, horloger, à Fontaine aux Allemands

2. Auguste Meylan, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 10 août et à

Prata le 20 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, dix octobre, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. Acte de naissance de la fiancée

3. Certificat d'état libre.

4. Promesse de mariage

5. Certificat de capacité matrimoniale

6. Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie d'Etat. —

Les époux :

Piccinin Angelo

Piccinin Marthe

Les témoins :

Dépraz Auguste

Meylan Auguste

L'officier de l'état civil :

Def. Fiquet

N° 5

RoCHAT

et

ChESEaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Charles Louis

célibataire

Fromager

originaire de L'Abbaye domicilié à

Le Lieu né à

aux Charbonnières le vingt sept mai

mil huitcent huitante huit fils de

Arnold Louis RoCHAT et de

Marie Louise, née RoCHAT, décédée

2. ChESEaux Berthe Emilie

célibataire

originaire de Juriens domiciliée à

Juriens née à

Juriens le quinze juillet

mil neufcent fille de

Alfred Emile ChESEaux à Juriens et de

Marie Sophie, née Magnemat, décédée

Comme témoins : 1. Jean Aubert, municipal au Lieu

2. Francis Dèpraz, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 11, à l'Abbaye le 12

et à Juriens le 13 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le dix décembre, mil neufcent vingt cinq

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance du fiancé2^o " " de la fiancée3^o Promesse de mariage4^o Publications au Lieu, à

L'Abbaye et Juriens

Les époux :

Charles RoCHAT

Berthe RoCHAT

Les témoins :

J. Aubert

F. Dèpraz

Communiqué à l'Abbaye et

à Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

Registre des mariages A.

N^o 6
 Meylan
 et
 Piquet

III/46

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Henri Elie
 veuf de Ida Louise, née Meylan, d^{éc} le 28 septembre 1920
 garde-forestier
 originaire de Le Lieu domicilié à
 au Léchev né à
 au Léchev le seize mai
 mil huit cent septante-sept fils de
Constant Eugène Meylan, d^{éc}é et de
Cécile Emma, née Cart au Léchev.

2. Piquet Adèle Marie
 célibataire
 négociante
 originaire de Le Lieu domiciliée à
 au Lieu née à
 au Lieu le quatre juin
 mil huit cent huitante-cinq fille de
David Henri Piquet, d^{éc}é et de
Jenny Françoise, née Laffely au Lieu.

Comme témoins :
 1. Henri Piquet, boisselier au Lieu
 2. Camille Déprez, hôtelier au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 4 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le dix-sept décembre, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Acte de décès de Ida Meylan
- 4^o Promesse de mariage
- 5^o Publications au Lieu

Communiqué _____

Les époux :

M^{rs} Meylan
M^{lle} Meylan

Les témoins :

Henri Piquet
Déprez

L'officier de l'état civil :
Abel Meylan

N^o 7
Dépraz
 et
Vacheron

170

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Francis Lion
 célibataire

horloger

originaire de Le Lieu domicilié à

au Lieu né à

au Lieu le seize décembre

mil huit cent norante. deux fils de

Paul Lion Dépraz et de

Leonie Clémence, née Cuignard au Lieu

2. Vacheron Ida Marguerite
 célibataire

originaire de Sour domiciliée à

Sour née à

Sour le vingt-neuf novembre

mil neuf cent un fille de

Edouard Henri Vacheron et de

Marie, née Michel à Sour

Comme témoins : 1. Marthe Dépraz, hôtelière au Lieu

2. Jean Aubert, municipal au Lieu

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 2 et à Sour le

4 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le dix huit, décembre, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance du fiancé

2^o Acte de naissance de la fiancée

3^o Promesse de mariage

4^o Publications au Lieu et Sour

Les époux :

F^m Dépraz

Marguerite Dépraz

Les témoins :

M^r. Dépraz

J. Aubert

L'officier de l'état civil :

A. Fiquet

Communiqué à l'état civil de
Cudrefin

Registre des mariages A.

N^o 8

Page

Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Page Andrie Lion
divorcé de Lydie Adèle Emma, née Luginz, de le 26
juillet 1924 cafetier
originaire de Châtornaye (Fribourg) domicilié à
au Liechey né à
Châtornaye le dix avril
mil huit cent septante-huit fils de
Auguste Page et de
Victorine, née Spordowe, décédée

2. Schneider Anna
célibataire

originaire de Nördlingen (Bavière) domiciliée à
au Liechey née à
Haidmühle, Jöbinger (Wurttemberg)
le deux janvier mil huit cent huitante et un fille de
Flois Schneider et de
Erseenz, née Westhaüßer, décédée

Comme témoins :
1. William Déprez, boursier communal, Liechey
2. Milfrid Meylan, serrurier au Liechey

Les publications ont eu lieu au Liechey le 24 à Châtornaye
le 30 septembre et à Nördlingen le 5 octobre
1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Liechey, le vingt deux décembre, mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
 - 2^o Acte de naissance de la fiancée
 - 3^o Acte mariage et divorce Page-Luginz
 - 4^o Promesse de mariage
 - 5^o Autorisation du Département
 - 6^o Publications au Liechey, Châtornaye et Nördlingen
 - 7^o Certificat de capacité matrimoniale de Nördlingen -
- Communiqué à Châtornaye
et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Andrie Page
Anna Page

Les témoins :

W. Déprez
Milfrid Meylan

L'officier de l'état civil :

M. Fiquet

Le numéro 8 à la page 103
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1925.

Les deux doubles sont conformes
ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil

M. Fiquet

Le Liechey, 31 décembre
1925.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Un double du présent registre
a été remis au département de
Justice et Police.

L'officier de l'état civil

M. Fiquet

Le Liechey, 9 janvier 1926



N° 1

Fantoli

Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fantoli Jacques
 célibataire
 entrepreneur-maçon
 originaire de Povegro (Italie) domicilié à
aux Charbonnières né à
Povegro le sept septembre
 mil huitcent nonante cinq fils de
Giovanni Fantoli, décédé et de
Ceresa, née Bariatti, aux Charbonnières

2. Dépraz Aline Emma
 célibataire
 originaire de Le Lieu domiciliée à
au Lichy née à
au Lichy le quatre janvier
 mil huit cent nonante sept fille de
Emile Henri Dépraz et de
Dorcas Marie, née Rochat au Lichy

Comme témoins :
 1. Alphonse Fantoli, entrepreneur-maçon, Charbonnières
 2. Emile Dépraz, apiculteur au Lichy

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 18 octobre 1925 et
 à Povegro le 13 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le dix mai, mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^e " " de la fiancée
- 3^o Certificat d'état libre
- 4^e Promesse de mariage
- 5^o Publications au Lieu et Povegro
- 6^o Certificat de capacité matrimoniale
- 7^o Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat.

Les époux :

Jacques Fantoli
Aline Fantoli

Les témoins :

Alphonse Fantoli
Emile Dépraz

L'officier de l'état civil :

Alf. Fiquet

Registre des mariages A.

N^o 2

Reymond

et

Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Alfred Francois Lucien
 veuf de Tris Beata Elisabeth nie Lang, d'el le 20 novembre 1924
 fabricant de fournitures d'horlogerie
 originaire de L'Abbaye et du Chenit domicilié à
 au Lieu né à
 au Lieu le vingt trois novembre
 mil huit cent quatre vingt quatre. — fils de
Henri Barcelin Reymond, d'icidè — et de
Marie Adèle, nie Golay, au Lieu
 2. Golay Emilie Cecile Louise
 célibataire

originaire de Chenit domiciliée à
 aux Siguet, dessous Brassus née à
 au Lieu le sept novembre
 mil neuf cent deux. — fille de
Paul Auguste Golay horloger — et de
Emilie, nie Weiss au Siguet, dessous

Comme témoins :
 1. Louis Lamon, mécanicien au Lieu
 2. Albert Reymond, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu, Abbaye et Brassus
 le 16 et au Sentier le 17 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu le trois mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1^o acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu,
Abbaye, Sentier et Brassus

Les époux :

Alfred Reymond
Emilie Golay

Les témoins :

Louis Lamon
Albert Reymond

L'officier de l'état civil :

Alf. Siguet

Communiqué à L'Abbaye
 et au Chenit

N° 3

Dépraz
et
Golay

VII
35

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Jean Alfred Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Le Lieu domicilié à
 au Lieu né à
 au Lieu le dix octobre
 mil neuf cent fils de
Charles Louis Dépraz, agriculteur et de
Helène Cecile, née Reymond au Lieu

2. Golay Odette Marguerite
 célibataire

originaire de Cherit domiciliée à
 au Sentier née à
 au Sentier le onze juin
 mil neuf cent trois fille de
Louis Auguste Golay, fabricant de pierres fines et de
Aline Eugénie, née Golay au Sentier

Comme témoins : 1. Jacques Salètes, sentier à Sonthellier (France)
 2. Emma Salètes Golay, à Sonthellier (France)

Les publications ont eu lieu à Le Lieu le 3, au Sentier
 et Drassus le 4 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt cinq mai, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance de la fiancée
- 2^o Promesse de mariage
- 3^o Publications au Lieu,
Sentier et Drassus

Les époux :

Jean Dépraz
Odette Dépraz

Les témoins :

Jacques Salètes
Emma Salètes Golay

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué au Cherit

Registre des mariages A.

N° 4

Grandchamp
et
Speylan

III
1926

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Francis Ernest

Célibataire

Sertisseur

originaire de Cherbres domicilié àau Séhey né àau Lenier le seize juinmil neuf cent un fils deFrançois Grandchamp et deAlice Juliette, née Raymond au Séhey2. Speylan Cécile Louise

Célibataire

originaire de Le Lieu domiciliée àau Séhey née àau Séhey le vingt-trois févriermil neuf cent deux fille deHenri Elie Speylan, garde forestier au Séhey et deIda Louise, née Speylan, décédéeComme témoins : 1. Robert Simond, cordonnier au Lieu2. Paul Speylan, sertisseur au LieuLes publications ont eu lieu à Le Lieu le 24 et à Cherbres
le 28 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt sept mai, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé2° " " de la fiancée3° Promesse de mariage4° Publications au Lieu et
Cherbres

Les époux :

Grandchamp FrancisGrandchamp Cécile

Les témoins :

Robert SimondPaul Speylan

L'officier de l'état civil :

H. FiquetCommuniqué à Cherbres

N° 5

Dépraz

Capt 72

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Roger Emile Eugène
célibataire

mécanicien

originaire de Le Lieu domicilié à

au Lieu né à

L'Orient le trente et un mai

mil huitcent nonante neuf fils de

Parcel Frédéric Dépraz horloger et de

Elise Louise Henriette, née Goy au Lieu

2. Capt Adèle Joséphine

célibataire

originaire du Chenit domiciliée à

au Sentier née à

au Sentier le quatre décembre

mil neuf cent un fille de

Charles Ernest Capt. facteur postal et de

Élie Ernestine, née Piquet au Sentier

Comme témoins : 1. Parcel Dépraz horloger au Lieu

2. Charles Capt. facteur postal au Sentier

Les publications ont eu lieu au Lieu et au Brassus

le 14, au Sentier le 15 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu. le quatre juin. mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° " " de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Publications au Lieu, Sentier et Brassus

Les époux :

Roger Dépraz

Adèle Dépraz

Les témoins :

Parcel Dépraz

Ch Capt

L'officier de l'état civil :

El. Piquet

Communiqué au Chenit

Registre des mariages A.

N^o 6

Rochat

Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Paul Louis Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Le Lieu et L'Abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le vingt septembre

mil neuf cent deux fils de

Louis Alfred Rochat aux Charbonnières et de

Rose Louise Cécile Marie, née Rochat, décédée

2. Rochat Edith Ida

célibataire

originaire de L'Abbaye domiciliée à

au Pont née à

au Pont le premier décembre

mil neuf cent trois fille de

Louis Adrien Rochat et de

Anna Rose, née Piquet au Pont

Comme témoins : 1. Justin Rochat employé au P.B. aux Charbonnières

2. Renée Cortèsy domiciliée à Vevay

Les publications ont eu lieu au Lieu et à L'Abbaye

le 2 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu. le seize août, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1: Acte de naissance de la fiancée

2: Promesse de mariage

3: Publications au Lieu
et à L'Abbaye

Les époux :

Rochat Paul L.

Edith Rochat

Les témoins :

Rochat Justin

Renée Cortèsy

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à L'Abbaye

N^o 7
Reymond
 et
Lugrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Albert Barcelin
 divorcé de Edith Clémence Lugrin dès le 16 décembre
 1920. fabricant de fournitures d'horlogerie
 originaire de Chenit et Abbaye _____ domicilié à
 au Lieu _____ né à
 au Lieu _____ le quinze juillet _____

_____ mil huitcent huitante huit _____ fils de
Henri Barcelin Reymond, décédé _____ et de
Marie Adèle, née Colay au Lieu _____

2. Lugrin Lydie Adèle Emma
 divorcée de André Léon Page dès le 26 juillet
 1924 _____

originaire de Châtornaye (Fribourg) _____ domiciliée à
 au Sehey _____ née à
 au Sehey _____ le dix-huit février _____

_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
Paul Louis Samuel Lugrin, décédé _____ et de
Lina Louise, née Cart au Sehey _____

Comme témoins :
 1. Werner Jausli, Seieur au Lieu _____
 2. Louis Lamon, mécanicien, au Lieu _____

Les publications ont eu lieu au Lieu, Abbaye, Brassus
 et Châtornaye le 4 et au Sentier le 5
 août 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le dix-neuf août, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1^e Acte de mariage, avec mention
de divorce. Reymond. Lugrin
- 2^e Acte de mariage, avec mention
de divorce. Page-Lugrin
- 3^e Promesse de mariage
- 4^e Publications au Lieu,
Abbaye. Sentier-Brassus
et Châtornaye _____

Communiqué à l'Abbaye, Chenit
 et Châtornaye _____

Les époux :

Reymond
L. Reymond

Les témoins :

Louis Lamon

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Registre des mariages A.

N^o 8Humberstet
Friederich

80

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humberst Charles Albert

célibataire

pierriste

originaire de Le Lieu domicilié àaux Charbonnières né àaux Charbonnières le vingt sept Septembremil neuf cent trois fils deCharles Henri Louis Humberst et deEmma Elise, née Rochat aux Charbonnières2. Friederich Lina Emma

célibataire

pierriste

originaire de Rapperswyl (Gene) domiciliée àLyss née àGysenstein le dix neuf marsmil huit cent quarante neuf fille deJohannes Christian Friederich, décédé et deEmma, née Heim, à LyssComme témoins :
1. Charles Humberst, cantonnier aux Charbonnières
2. Franz Friederich, garçon tailleur en FranceLes publications ont eu lieu au Lieu, à Lyss le 14 et
à Rapperswyl le 15 Septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le seize octobre, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1^{re} Acte de naissance du fiancé2^e Acte de naissance de la fiancée3^e Promesse de mariage4^e Publications au Lieu,Lyss et Rapperswyl

Les époux :

Albert HumberstLina Humberst

Les témoins :

Charles HumberstFranz Friederich

L'officier de l'état civil :

Def. PiquetCommuniqué à Lyss et àRapperswyl

N^o 1 ^{VII}/₁₃₀
Kuhnny
 et
Quignard

Johannes Kuhnny est fils illégitime de Bertha Bodenmann fille elle-même de Ulrich Bodenmann et de Anna Barbara, née Souller -

L'officier de l'état civil
 Alf. Fiquet

Le Lieu, le 16 mai 1927.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhnny Johannes
 Célibataire,
 horloger,
 originaire de Urmäsch (Appenzell) et Bâle-Ville domicilié à
Le Lieu né à
Rehetobel (Appenzell) le dix neuf Janvier
 mil neuf cent deux fils de
 adoptif de Johann Mathias Kuhnny et de
Hermine née Bodenmann à Bâle

2. Quignard Hélène, dite Adèle
 célibataire

originaire de Le Lieu domiciliée à
au Lieu née à
Gollion le vingt deux février
 mil neuf cent deux fille de
John Ami Quignard, agriculteur et de
Alice, née Jordan au Lieu

Comme témoins :
 1. Albert Quignard, mécanicien au Lieu
 2. Francis Lecoultré, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 8, à Bâle et à
Urmäsch le 9 octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt huit octobre, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu
Urmäsch et Bâle-Ville

Les époux :

Wans Kuhnny
Adèle Kuhnny

Les témoins :

A. Quignard
F. Lecoultré

L'officier de l'état civil :

Alf. Fiquet

Communiqué à Urmäsch et
Bâle-Ville.

Registre des mariages A.

N° 10

Guignard
et
RoCHAT

1926

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Henri Ami

célibataire,

agriculteur,

originaire de Le Lieu domicilié àau Lieu né àGollion le treize octobre

mil huit cent nonante quatre fils de

John Ami Guignard agriculteur et deAlice, née Jordan au Lieu2. RoCHAT Nelly Elisabeth

célibataire,

originaire de Le Lieu et L'Abbaye domiciliée àau Lieu née àaux Charbonnières le dix sept. Septembre

mil neuf cent trois fille de

Jules Henri Louis RoCHAT et deClara Lucie, née RoCHAT à Dussigny.Comme témoins : 1. Pierre Papa gypcier peintre au Lieu2. Francis Dénoz horloger au LieuLes publications ont eu lieu à Le Lieu le 2 et à L'Abbaye

le 3 Septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le cinq novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1^{re} Acte de naissance du fiancé2^e " " " de la fiancée3^e Promesse de mariage4^e Publications au Lieuet à L'Abbaye

Les époux :

Henri GuignardNelly Guignard

Les témoins :

Pierre PapaFrancis Dénoz

L'officier de l'état civil :

Alf. PiquetCommuniqué à L'Abbaye

N^o 11
Zeberle
et
Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeberle René Marcel
célibataire,
voiturier,

originaire de Heldswil (Öhurgovie) domicilié à
au Lieu né à
Mont la Ville le treize novembre
mil neuf cent trois fils de

Jean Auguste Zeberle voiturier et de
Alice Fanny, née Piquet au Lieu

2. Chevalier Yvonne Eugénie
célibataire,
horlogère,

originaire de Belipens, Lusbery et Trufflens la Ville domiciliée à
au Lieu née à
Penens le vingt huit juin
mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles Maurice Chevalier, chef de gare à Grandel et de
Marie Charlotte Eugénie, née Besson, décédée

Comme témoins :
1. Albert Zeberle, horloger au Lieu
2. Louis Piquet, ancien charpentier (86 ans) au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 17 à Belipens,
Lusbery, Trufflens la Ville le 20 et à Heldswil
le 21 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le douze novembre, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu
Belipens, Lusbery, Trufflens la Ville
et Heldswil

Les époux :

Zeberle René
Zeberle Yvonne

Les témoins :

Zeberle Albert
Louis Piquet

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué à l'état civil de:
La Sarraz, Lutten
et Hohentannen

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Par ordre du département
de justice et police du canton
de Vaud du 13 septembre 1946
l'inscription et contra est rectifiée
en ce sens que le nom patronymique
de Zeberle soit orthographié Zeberle

Le Lieu, 19 septembre 1946.

Alf. Piquet

Registre des mariages A.

N^o 12

Jotterand

et

Cart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jotterand Lucien Louis
 célibataire
 fromager
 originaire de Saint-Livres domicilié à
Givrins né à
Saint-Livres le vingt-cinq juillet
 mil neuf cent trois fils de
Edouard Jotterand agriculteur et de
Blise Alphonsine, née Girel à Collonge-Bellerive (Genève)

2. Cart Elise Annette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Le Lieu domiciliée à
Chez Claude, mère Le Lieu née à
Chez Claude le onze décembre
 mil huit cent quarante-huit fille de
Emile Auguste Cart, agriculteur et de
Julie Anna, née Souguin, Chez Claude

Comme témoins :
 1. Emile Cart, agriculteur, Chez Claude
 2. Eugène Cart, agriculteur, au Lieu

Les publications ont eu lieu à Givrins le 18 au Lieu le 19
 et à Saint-Livres le 20 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
Givrins

Les époux :

Lucien Jotterand
Elise Jotterand

Les témoins :

Emile Cart
Eugène Cart

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué à l'état civil de :
Givrins, Aubonne

N° 13

Dépraz

et

Dépraz

1/170

tu le 29 nov 1926
weyolay
pufft

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Franck Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Le Lieu

domicilié à

Combenoire

né à

au Lieu

le premier avril

mil neufcent deux

fils de

Robert Frédéric Dépraz, agriculteur

et de

Elise Julie, née Reynmond en Combenoire

2. Dépraz Blanche Adèle

célibataire

ouvrière

originaire de Le Lieu

domiciliée à

La Frasse

née à

La Frasse

le douze octobre

mil neuf cent cinq

fille de

César Constant Dépraz cafetier à La Frasse et de

Thélie Augustine, née Nicole, décédée

Comme témoins : 1. César Dépraz, cafetier à La Frasse
2. Robert Dépraz agriculteur en Combenoire

Les publications ont eu lieu au Lieu le 14 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt sept novembre, mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. " " " de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Publications au Lieu

Les époux :

Franck Henri Dépraz
Blanche Adèle Dépraz

Les témoins :

César Dépraz
Robert Dépraz Reynmond

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Communiqué

Le numéro 13, à la page 116 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926. Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.



L'officier de l'état civil
Alf. Piquet

Le Lieu 31 décembre 1926

Un double du présent registre a été adressé au Département de Justice et Police.



L'officier de l'état civil
Alf. Piquet

Le Lieu, 8 janvier 1927

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1
Dècosterd
et
Seylan

III
221

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dècosterd Aimé
célibataire
ouvrier d'usine
originaire de S' Chioleyres domicilié à
au Lieu né à
aux Chioleyres le vingt sept avril
mil huit cent quarante sept fils de
Victor Dècosterd, décédé et de
Ida, nee Chappuis, à Blonay

2. Seylan Wilhelmine Fanny
célibataire
ménagère
originaire de Le Lieu domiciliée à
au Lieu née à
au Lieu le vingt neuf juillet
mil neuf cent trois fille de
Fritz Arnold Seylan, décédé et de
Lina Fanny, nee Rochat au Lieu

Comme témoins :
1. James Nicole, horloger au Lieu
2. Franck Seylan, horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 14 et aux
Chioleyres le 17 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le vingt-trois juin, mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu et aux Chioleyres.

Les époux :

Dècosterd Aimé
Dècosterd Wilhelmine

Les témoins :

James Nicole
Franck Seylan

Communiqué à l'état civil
d'Oron

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

N° 2

Dutoit

et
Dépraz

VII
34

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Fernand Jore Ami
célibataire.
gérant d'immeubles.
originaire de Soudon, Charames et Chesalles domicilié à
Lausanne né à
Gimel le vingt quatre novembre
mil neuf cent un fils de
Fernand Jore Ami Dutoit, décédé et de
Caroline Augusta, née Reymond à Lausanne

2. Dépraz Ellen Cécile
célibataire.

originaire de Le Lieu domiciliée à
au Lieu née à
au Lieu le six mai
mil neuf cent six fille de
Charles Louis Dépraz, agriculteur et de
Hélène Cécile, née Reymond au Lieu

Comme témoins : } 1. Charles Dépraz agriculteur au Lieu
2. Albert Guignard, mécanicien au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu le 22,
à Soudon le 23, à Chesalles le 24 et à
Charames le 25 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu, de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le quinze août, mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Certificat de publication
déposé par l'état civil de
Lausanne

Les époux :

Dutoit
Ellen Dutoit

Les témoins :

Ch. Dépraz
A. Guignard

L'officier de l'état civil :

A. Liquez

Communiqué à l'état civil
de Soudon, Sucoud et
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 3

Dépraz
et
Hirsky

130

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz Jules Emile, divorcé de Jeanne Fanny née Spudy, d'el le 22 septembre 1925

Horloger
originaire de Le Lieu domicilié à
au Lieu né à
au Lieu le deux juin
mil huit cent huitante-neuf fils de

Jules Emile Dépraz et de
Marie Louise, née Dépraz, d'écédés

2. Hirsky, née Gabner Hedwig, veuve
Constantin Hirsky, ancien officier russe, d'el-
le 11 août 1924 ménagère

originaire de Amoldingen (Berne) réintégré le 10 juin 1926 domiciliée à
Lausanne née à
Berne le dix-neuf avril
mil huit cent huitante-cinq fille de

Christian Gabner et de
Marie, née Ryf, à Berne

Comme témoins :
1. Auguste Spylan, horloger, au Lieu
2. Paul Humbert, horloger, au Lieu

Les publications ont eu lieu à Lieu et Amoldingen
le 15 et à Lausanne le 17 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le premier novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
 - 2° " " " de la fiancée
 - 3° Acte de mariage avec mention du divorce. Dépraz Spudy
 - 4° Acte de décès de Constantin Hirsky.
 - 5° Promesse de mariage.
 - 6° Publications au Lieu Lausanne et Amoldingen
- Communiqué à Lausanne et Amoldingen

Les époux :

Jules Dépraz
Hedwige Dépraz

Les témoins :

Auguste Spylan
Paul Humbert

L'officier de l'état civil :

Alf. Piquet

Par jugement du Tribunal au District de La Vallée rendu en date du 18 juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1929. Le mariage indissoluble a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 2 ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.



Officier de l'état civil
Alf. Piquet

Le Lieu, le 16 octobre 1929

N° 4

Lecoultré

Dépraz

Du le 21 novembre 1927
au 10 heures
après midi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultré Marcel Eugène
 célibataire
 horloger
 originaire de Cherit domicilié à
 au Lieu né à
 au Lieu le quatre juillet
 mil neuf cent deux fils de

Henri Eugène Lecoultré horloger et de
Berthe Amélie née Raymond au Lieu

2. Dépraz Charlotte Elisa Céline
 célibataire
 horlogère
 originaire de Le Lieu domiciliée à
 au Lieu née à
 au Lieu le dix sept octobre
 mil neuf cent sept fille de

Paul Eugène Dépraz horloger et de
Hélène Emma née Nicole au Lieu

Comme témoins :
 1. Eugène Lecoultré horloger au Lieu
 2. Paul Dépraz horloger au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu et Brabuis le 22
 et au Sentier le 25 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu le dix novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu,
Brabuis et Sentier

Les époux :

Marcel LecoultréCharlotte Lecoultré

Les témoins :

Eugène LecoultréPaul Dépraz

L'officier de l'état civil :

M. FiquetCommuniqué au Sentier

N° 5

RoCHAT

et
SbARRA

190

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Louis Arthur

délibataire

pêcheur

originaire de Le Lieu domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le vingt quatre

novembre mil huit cent notante. trois fils de

Edouard Léon RoCHAT. décédé et de

Marie. née Perrillard. aux Charbonnières

2. SbARRA Filomina

délibataire

horlogère

originaire de Cosogno (Prov. Italie) domiciliée à

aux Charbonnières née à

Cosogno le vingt quatre

septembre mil huit cent notante. sept fille de

Salvatore SbARRA, maçon et de

Caroline, née Pelfini. aux Charbonnières

Comme témoins : 1. Leonard Chollet, boisselier au Lieu

2. Henri Fiquet, boisselier au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu le 6 septembre et

à Cosogno le 4 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu. le neuf décembre, mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " de la fiancée
- 3° Promesse de mariage
- 4° Autorisation du Département de Justice et Police
- 5° Publications au Lieu et à Cosogno

Les époux :

Louis RoCHAT.

Filomène RoCHAT.

Les témoins :

Leonard Chollet

H. Fiquet

L'officier de l'état civil :

H. Fiquet

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Le numéro 5 à la page 121 et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927.

Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions.



Le Lieu, 31 décembre 1927
L'off. de l'état civil
H. Fiquet

Un double du présent registre a été adressé au Département de Justice et Police.



L'officier de l'état civil
H. Fiquet

Le Lieu, 9 janvier 1928 -

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 1
Breyraud
et
Chévenaz

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne rendu
en date du 2 mai 1935. déclaré
définitif et exécutoire le 9 juillet
1935. le mariage intenté ci-contre
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à
un an. dès le 9 juillet 1935.
le délai pendant lequel la
femme ne pourra se remarier.
Le Lieu. 26 juillet 1935.



L'officier de l'état civil
Alf. Fiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breyraud Alfred Henri Jean Louis
célibataire
inspecteur d'assurances
originaire de Ludrefin domicilié à
aux Esbets de Rive. rière Le Lieu né à
Lausanne le vingt quatre avril
mil neuf cent sept fils de

Jean Alfred Breyraud. retraité aux CFF et de
Louisa Justine. née Richard. aux Esbets de Rive

2. Chévenaz Joëzy Henriette
célibataire
Couturière
originaire de Bullet domiciliée à
aux Esbets de Rive née à
Yverdon le vingt. cinq avril
mil huit cent quatre vingt seize fille de

François Rodolphe Chévenaz. décédé et de
Emma, née Berney. à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Breyraud. retraité aux CFF aux Esbets de Rive
2. Emmet Rogaride. agriculteur aux Esbets de Rive

Les publications ont eu lieu au Lieu le 6. à Ludrefin
le 7 et à Bullet le 8 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu. le cinq avril. mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Provisoire de mariage
- 4^o Publications au Lieu
Ludrefin et Bullet

Les époux :

Alfred Breyraud
Henri Breyraud

Les témoins :

A. Breyraud
E. Rogaride

Communiqué à Ludrefin et
Bullet

L'officier de l'état civil :

Alf. Fiquet

Registre des mariages A.

N° 2

RoCHAT

et
BADOUXI
124

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Elie Adrien

Célibataire

agriculteur

originaire de Le Lieu et L. Abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le vingt novembre

mil neuf cent trois fils de

Wilfrid Louis RoCHAT, agriculteur et de

Clara, née Beutler, aux Charbonnières

2. BADOUX Rachel Eugénie

Célibataire

Pierrière

originaire de Creminz domiciliée à

aux Charbonnières née à

Lucens le quinze mai

mil neuf cent cinq fille de

Henri Emile BADOUX et de

Alice Lina, née Germond, aux Charbonnières

Comme témoins :
1. Famille RoCHAT, négociant, Charbonnières
2. Emile Humbert, agent de police au LieuLes publications ont eu lieu au Lieu le 12 et à L. Abbaye
le 14 et à Creminz le 15 mai 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le treize juin, mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° " " " " de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Publications au Lieu,
Abbaye et Creminz

Les époux :

Elie RoCHAT

Rachel RoCHAT

Les témoins :

Famille RoCHAT

Emile Humbert

L'officier de l'état civil :

H. Figeat

Communiqué à l'état civil

1° Abbaye

2° Lucens

N^o 3

Golay

Holer

II/14

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Albert Oscar
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Le Lieu et Chenit domicilié à
aux Charbonnières né à
aux Charbonnières le quatre mars
mil huitcent norante. fils de
Gustave Lion Golay, décédé et de
Louise, nee Studer, aux Charbonnières

2. Holer Marie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Piglen (Berne) domiciliée à
au Lieu née à
Brügg (Berne) le quatorze mai
mil huitcent norante, neuf fille de
Albert Holer, employé aux C.F.F. à Brüggmatt de
Delina, née Tetzer, décédée

Comme témoins : { 1. Henni Guignard, voiturier au Lieu
 2. Jean Tetzer, hôtelier, au Lieu

Les publications ont eu lieu au Lieu et Brabus le 28,
 au Sentier et Piglen le 29 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, le quinze juin, mil neufcent vingt huit

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance du fiancé
- 2^o " " de la fiancée
- 3^o Promesse de mariage
- 4^o Publications au Lieu Sentier, Brabus et Piglen

Les époux :

Albert Golay
Marie Golay

Les témoins :

Henni Guignard
Jean Tetzer

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à l'état-civil
 1^o Sentier
 2^o Piglen

N° 4

Papaz

RoCHAT III
138

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Papaz Denis Louiscélibataireelectro-mécanicienoriginaire de Bex domicilié àMartigny-Ville né àBex le dix-huit marsmil neuf cent quatre fils deClément Louis Papaz et deElie Marie, née Aubert à Martigny-Ville2. RoCHAT Marguerite Fanny Juliecélibataireménagèreoriginaire de Le Lieu domiciliée àVallorbe née àLe Lieu le douze févriermil neuf cent trois fille deHenri François RoCHAT et deEugénie Julia, née Seylan à VallorbeComme témoins : 1. Albert Seylan horloger au Lieu2. Jules Golay horloger au LieuLes publications ont eu lieu à Martigny le 6, à Bexle 7, à Vallorbe et au Lieu le 8 septembre1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, deux octobre, mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
délibéré par l'état-civil
de Martigny

Les époux :

Denis Papaz
Marguerite Papaz

Les témoins :

Alfred Seylan
Jules Golay

L'officier de l'état civil :

M. PigeotCommuniqué à Bex, Martigny
à Vallorbe

N° 5

Lugrin

RoCHAT

II/II

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugrin Numa Leon
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Le Lieu domicilié à
aux Charbonnières né à
au Lichey le neuf juin
mil neuf cent deux fils de
Leon Francois Lugrin, négociant et de
Berthe Emma, née RoCHAT aux Charbonnières

2. RoCHAT Louise Eugénie
 célibataire
 originaire de Le Lieu et L'Abbaye domiciliée à
aux Charbonnières née à
aux Charbonnières le vingt deux novembre
mil neuf cent un fille de
Wilfrid Louis RoCHAT, agriculteur, et de
Clara, née Beebler aux Charbonnières

Comme témoins :
 1. Alfred Perillard, serrurier, aux Charbonnières
 2. Henri Lugrin, télégraphiste et fontaineur

Les publications ont eu lieu au Lieu et à l'Abbaye
 le 25 septembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Le Lieu, le dix huit octobre, mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :
 1° Acte de naissance du fiancé
 2° " " de la fiancée
 3° Promesse de mariage
 4° Publication au Lieu et à l'Abbaye

Les époux :
Numa Lugrin
Louise Lugrin

Les témoins :
Alfred Perillard
Huguin

Communiqué à l'état civil de
l'Abbaye

L'officier de l'état civil :
Alf. Pigeot

Registre des mariages A.

N° 6

Rochat

et
Simond

181

Vu le M. n. l. 1928
en 10 pages

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Marcel Charles Auguste

Célibataire

Horloger

originaire de Le Lieu et S. Abbaye domicilié à

aux Charbonnières né à

aux Charbonnières le neuf juin

mil neuf cent vingt

Charles Louis Rochat fabricant et de

Jeanette Bertha, nie Sagnenat aux Charbonnières

2. Simond Laure Béatrice Marie

Célibataire

originaire de Chenit domiciliée à

aux Charbonnières née à

S. Abbaye le vingt sept juillet

mil neuf cent vingt

Julien Philippe Simond et de

Marie Marguerite, nie Berney aux Charbonnières

Comme témoins :

1. Charles Louis Rochat fabricant Charbonnières

2. Julien Simond. m. d. b. Charbonnières

Les publications ont eu lieu au Lieu le 10, au Brallus
et S. Abbaye le 11 et au Sentier le
12 septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le Lieu, vingt six Octobre, mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1^o Acte de naissance des fiancés2^o " " de la fiancée3^o Promesse de mariage4^o Publications au Lieu

Abbaye, Sentier et

Brallus

Les époux :

Marcel Rochat

Laure Rochat

Les témoins :

Charles Louis Rochat

Julien Simond

L'officier de l'état civil :

M. Piquet

Communiqué à S. Abbaye
au Chenit

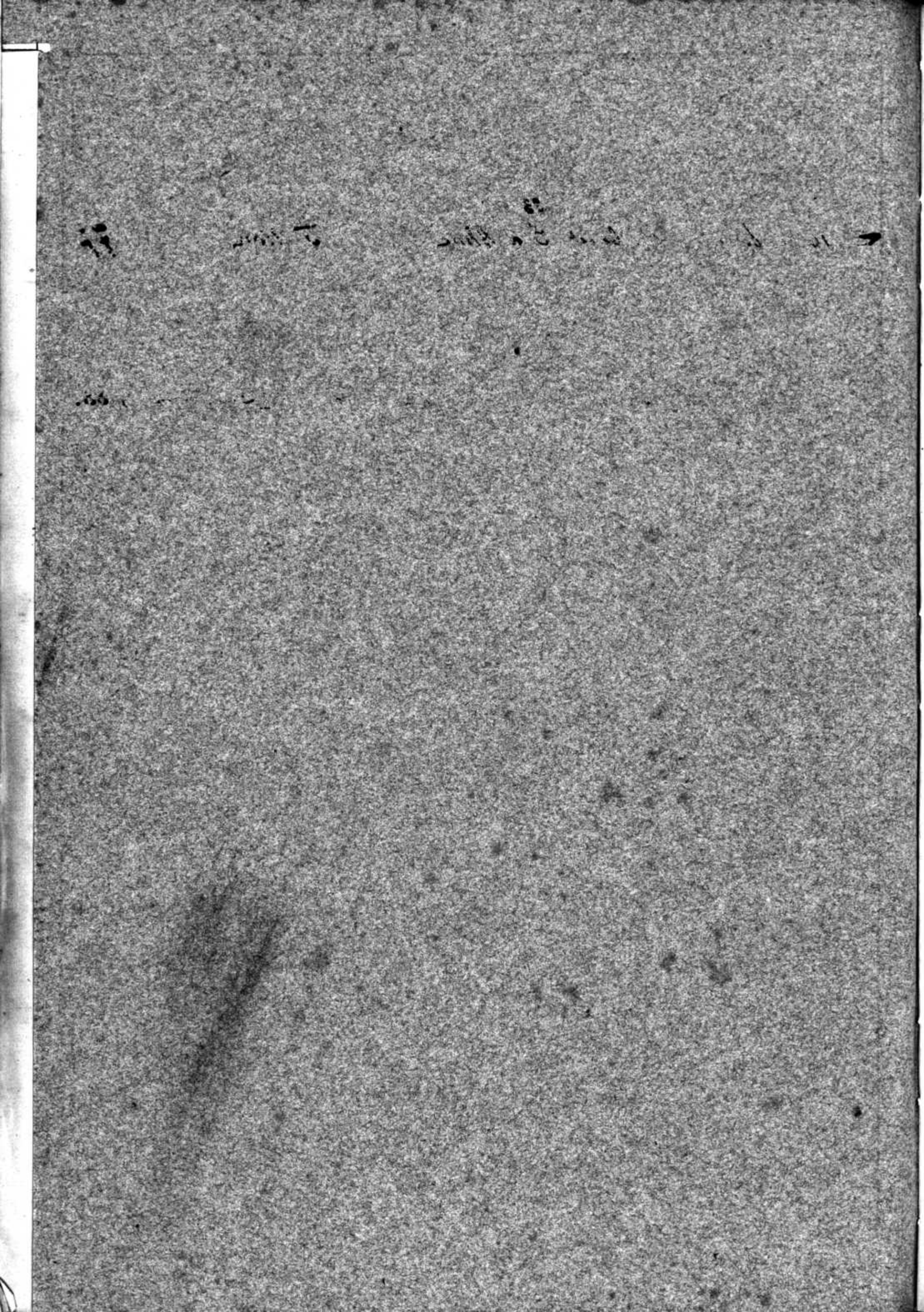
A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Andréau femme Caust.	1915. Bertrude Marguerite	Châtenwald. (St. Gall)	0
Aubin, & Leprieux	1920 Jean Eugène Gustave	Lieu	52
Aubert femme Heflaw	Blanche Léna	Lieu	53
Arbel femme Sciville	Blanche Clotilde Beatrice	Bois d'Amont	57
Aubert femme Zorfen.	1924 Nelly Lucie	Cherit	89

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
	1822		
Belaz femme Guignard.	Edith Zélie Louise	Pont la Ville	69
	1823		
Bignend. femme Humbert	Eva Hline	Vaulion	77
	1824		
Begeneon femme Curtet	Louisa	Eclagnens	83
Brochet femme Nicole	Lea Pauline	Vauchamps (Same France)	84
Bernard A Blondeau	Samuel Rodolphe	L. Ile	88
Blondeau femme Bernard.	Marie Noémie Emilianne	Rochejean (Doubs, France)	88.
	1828		
Badoux femme Rochat	Rachel Eugénie	Lucens	123

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

C
D

E
F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

C
D

E
F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

Nom	Prénoms	Origine	Page
Capt. Nicole	Louis Albat	Cherit	7
Capt. femme	Cholay Juliette Ferry 1917	"	12
Capt. femme Rochat	Julie Emilie 1918	Lieu	16
Cheramy femme	Scoutte Lucie Nélie	Yens	33
Cherblin femme	Cholay Charlotte 1919	Conceller H. Foyenne	34
Court femme	Geppelloni Helène Adèle	d'abbaye	44
Court femme Roos	Germaine Eugénie 1920	Lieu	46
Chamy femme	Rochat Martha Marie M22	Yens	50
Castel Poggi. femme	Guerraz Bianca Emeline M23	Collombey-Suraz (Valais)	71
Cuanillon. femme	Rochat Constance Louise	Constantine et Vallamand	74
Champendal femme	Dinay. Noira Julie	Ballens	76
Chollet et Nicole	Fridenc Leonard M24	Maracon	78
Curtet et Begencor	Albert Constant M25	Juriens	83
Chesaux. femme	Rochat. Berthe Emilie M26	Juriens	100
Capt femme	Dinay Adèle Zolie	Cherit	108
Cheratie femme	Feberle Yvonne Eugénie	Delémont. Lully et Villers	114
Capt femme	Totterand. Elise Emette	Le Lieu La Ville	115

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

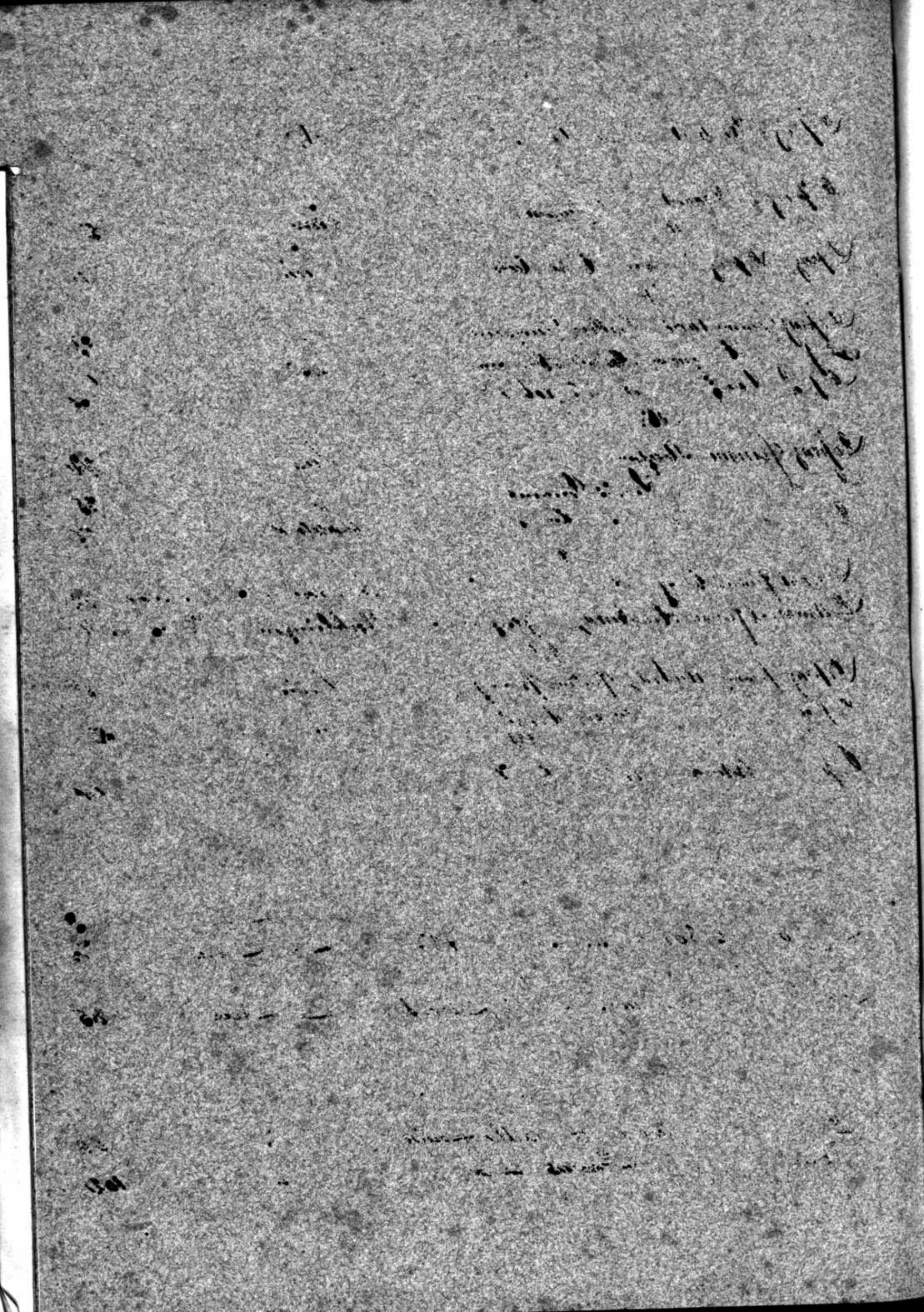
V

W

X

Y

Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Dépraz & Rochat 1915	Paul Marius	Lieu	2
Dépraz & Rochat 1916	Elié Auguste	Lieu	5
Dépraz & Dépraz née Pellaton 1917	Henri Hector	Lieu	13
Dépraz femme Fauri	Ethel Eugénie	Lieu	17
Dépraz & Guignard	Marius Hermann	Lieu	18
Dépraz & Holay 1918	Grouard Robert	Lieu	19
Dépraz femme Heptan	Louis Samuel	Lieu	22
Dépraz & Rochat 1919	Roger Louis	Châteland	27
Dubois femme Holay	Rosie Emilie	Moudon et Chavannes	42
Dumoulin femme Humbert 1920	Yvonne Marie	Worblingen (Sautter)	47
Dépraz femme Aubert 1921	Justin Yvan	Lieu	52
Dépraz & Legrain 1921	Marcel Henri	"	58
Dépraz & Applique 1922	Valéry Emile	Lieu	64
Dépraz femme Guignard 1923	Luce Adèle Zélie	Le Lieu	68
Dépraz femme Pasteur 1924	Julie Marie	Le Lieu	73
Dépraz & Champendat 1924	Anna Albert	Le Lieu	76
Dépraz femme Curran 1925	Nellie Dorcas	Le Lieu	85
Dubois & Dépraz	Charles Reynold	Neuchâtel et Stotier	97
Dépraz femme Dubois	Gabrielle Céline Georgette	Le Lieu	97
Dépraz femme Pecinin	Marthe Louise	"	99
Dépraz & Vacheron	Francis Léon	"	102

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

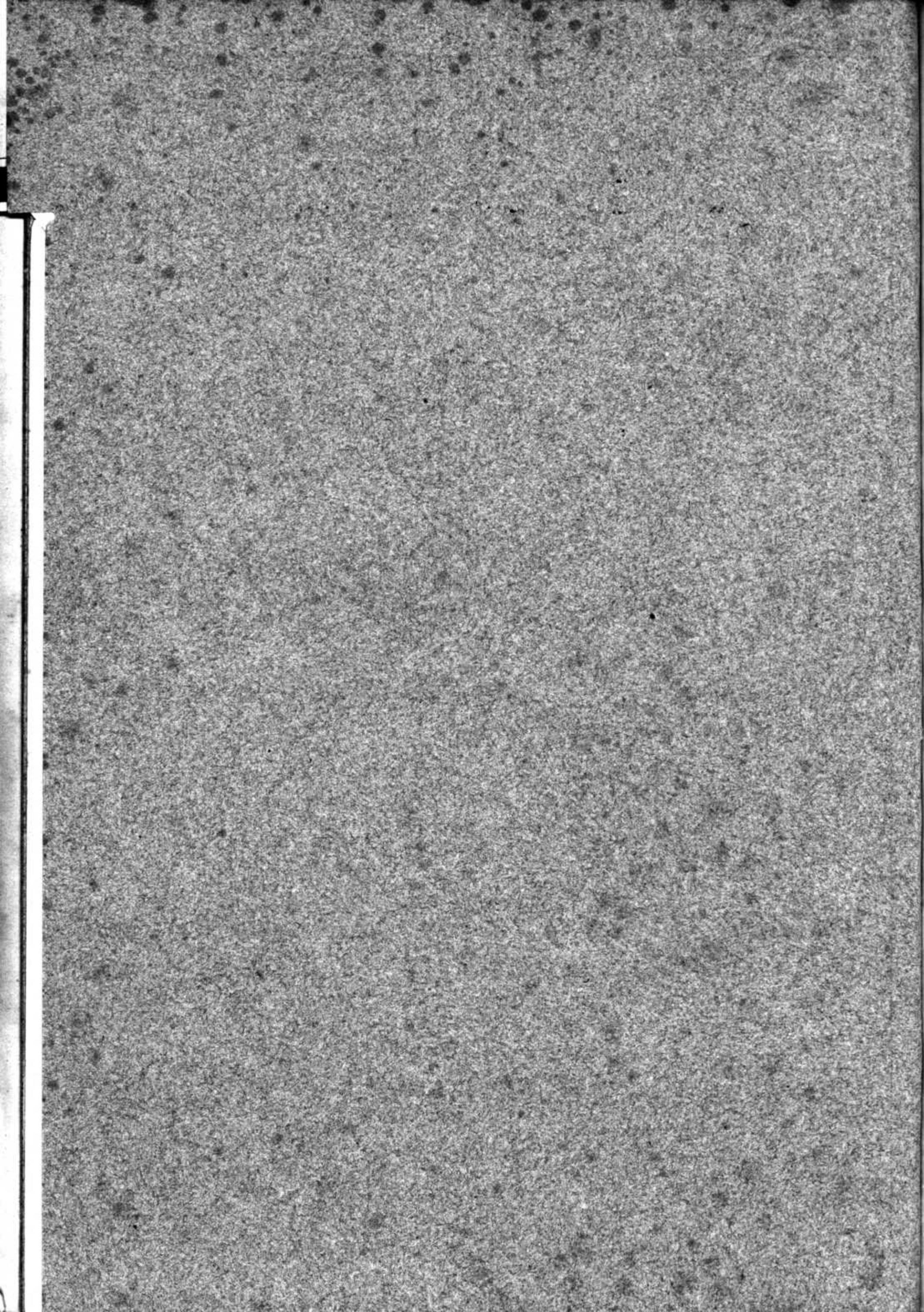
X

Y

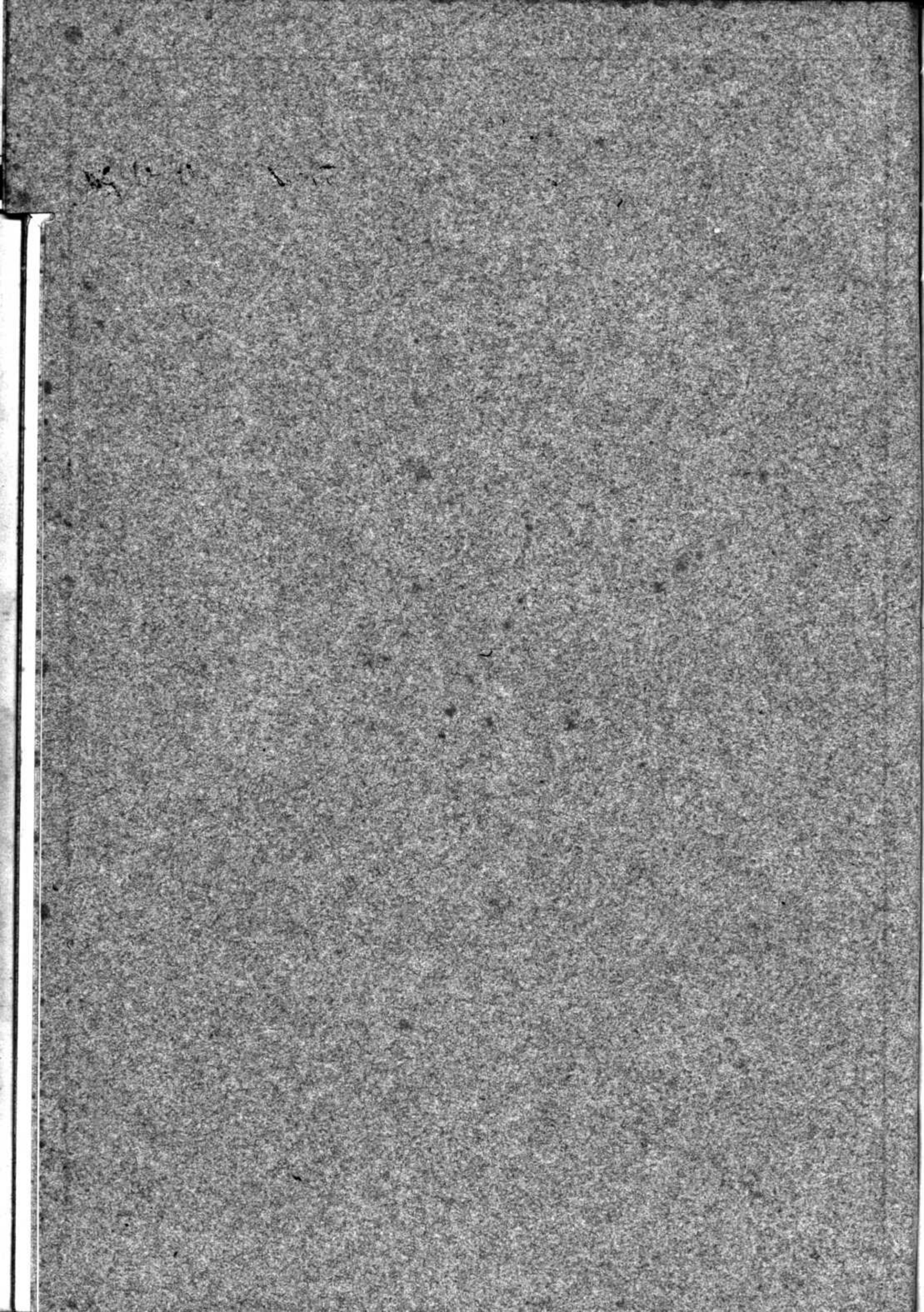
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1826.		
Déray femme Fantoli	Aline Emma	Le Lieu	104
Déray et Colay	Jean Alfred Louis	Le Lieu	106
Déray et Capit	Roger Emile Eugène	Le Lieu	108
Déray et Déray	Franck Henri	Le Lieu	116
Déray femme Déray	Blanche Adèle	Le Lieu	116
	1827		
Dicosterd. Feytaud	Rimé	Les Chiolayres	117
Dutoit. Déray	Fernand Marie Ami	Spoudon. Charamel. Chaballet	118
Déray femme Dutoit	Ellen Cécile	Le Lieu	118
Déray. Hink	Yvels Emile	" "	119
Déray femme Lecoultre	Charlotte Elise Céline	" "	120

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Nom

Prénoms

Origine

Page

E

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

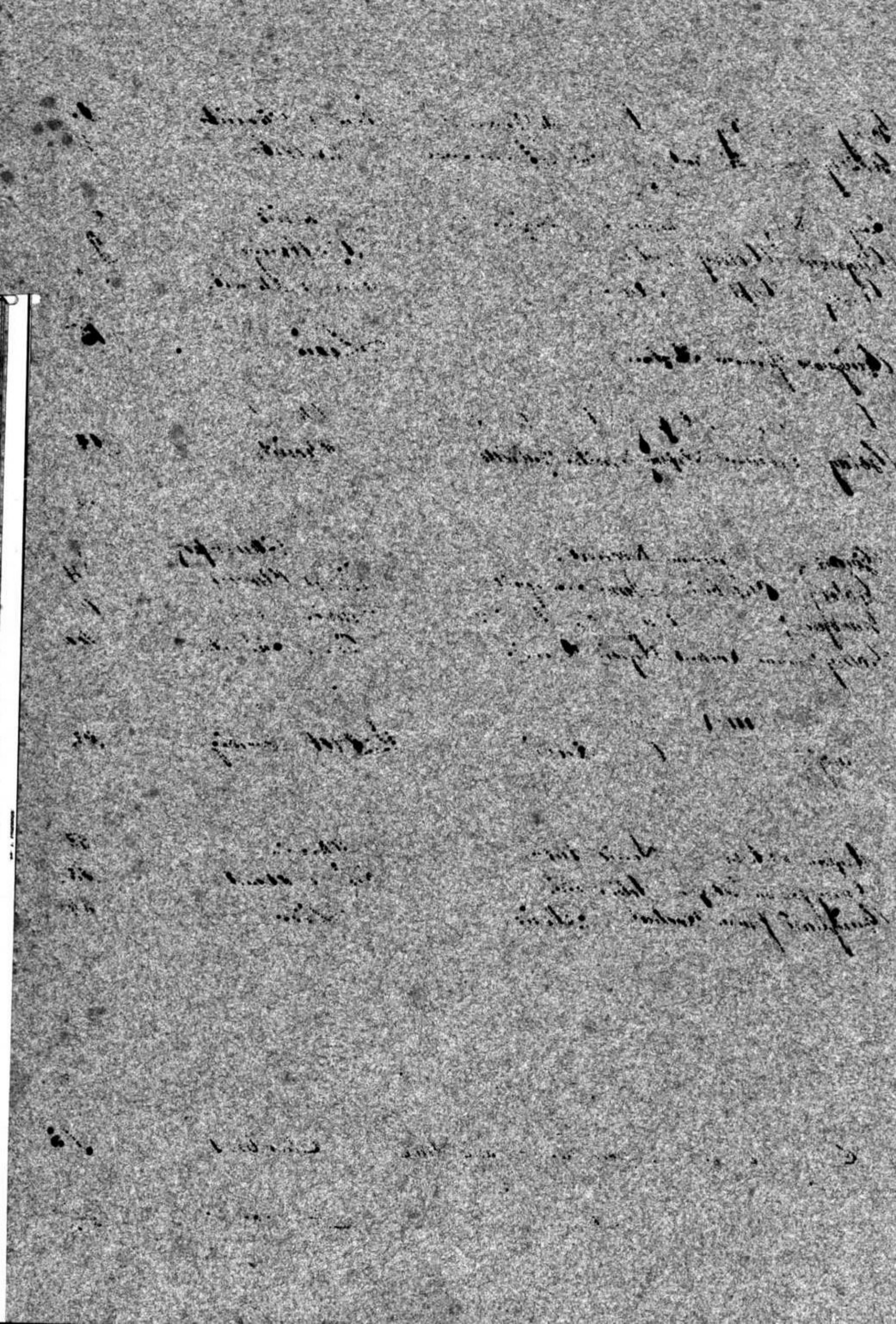
V

X

Y

Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Colay femme Reynard	Marguerite Yvonne	Lieu & Chenit	1.
Crochet femme Rochat	Albertine Hermance 1915	Vallorbe	3
Choy & Eugénie	Charles Henri Eugène	Chenit	8
Guignard & Colay	Jules	l'Abbaye	9
Colay & Capt	Marcel 1916	Lieu & Chenit	12
Guignard femme Meylan	 1917	Lieu	15
Guignard femme Déprez	Clementine Etise	Chenit	18
Colay femme Déprez	Emilie Juliette 1918	Chenit	19
Guignard & Walther	Emile Alfred	Lieu	28.
Girard femme Rochat		Champagny	30
Colay & Cherbuin	Jean François	Lieu & Chenit	34.
Grandjean femme Humbert	Marie Henriette	Belloriveully	36
Colay femme Rochat	Lydie Louise 1919	Lieu & Chenit	40
Colay & Oustrit	Marcel Frederic	Lieu & Chenit	42
Grandjean & Nicole	Oscar Xavier 1920	Le Crêt Fribourg	43.
Guiller & Leguin	Maurice Jules	Hauterive Fribourg	49
Meylan & Colay	Louis Victor	Chenit	53
Colay femme Meylan	Hélène Elise	Lieu & Chenit	53.
Guignard femme Rochat	Halsie 1922	Lieu	59
Colay & Rochat	Louis Benjamin	Lieu & Chenit	66
Guignard & Déprez	Albert Henri	Le Lieu	68
Guignard & Bélat	Jean Henri	Vaulion	69
Guerraz & Castel	Poggi - Louis René 1924	Château d'Oex	71
Grandchamp femme Lecoulte	Jeanne Alice 1925	Chet bres	93
Guignard femme Baite	Amélie Adèle	Le Lieu	96

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1826		
Golay, femme Raymond.	Emilie Cicila Louise	Cherit	105
Golay femme Dénay	Odette Marguerite	Cherit	106
Grandchamp et Peylan	Francis Ernest	Cherbres	107
Guignard femme Huhny.	Hélène, dite Adèle	Le Lieu	112
Guignard et Rochat	Henri Ami	Le Lieu	113
	1828		
Golay et Hofer	Albert Oscar	Le Lieu. Cherit	124

G

[Faint, illegible handwriting]

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

14 *Handwritten text, possibly a name or title.*

15 *Handwritten text, possibly a name or title.*

16 *Handwritten text, possibly a name or title.*

Nom	Prénoms	Origine	Page
Heiniger femme	Lugin 1918	Erzgrube (Berne)	14
Humbert. & Racht	Julien Constant	Lieu	24
Humbert & Grandjean	Alfred Constant 1919	Lieu	26
Humbert & Dürren	François Emile M/23	"	47
Humbert & Pignent	Jam. Louis François M/26	Le Lieu	77
Humbert & Friederich	Charles Albert M/28	Le Lieu	111
Hofer femme	Golay Marie	Piglen (Berne)	124

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

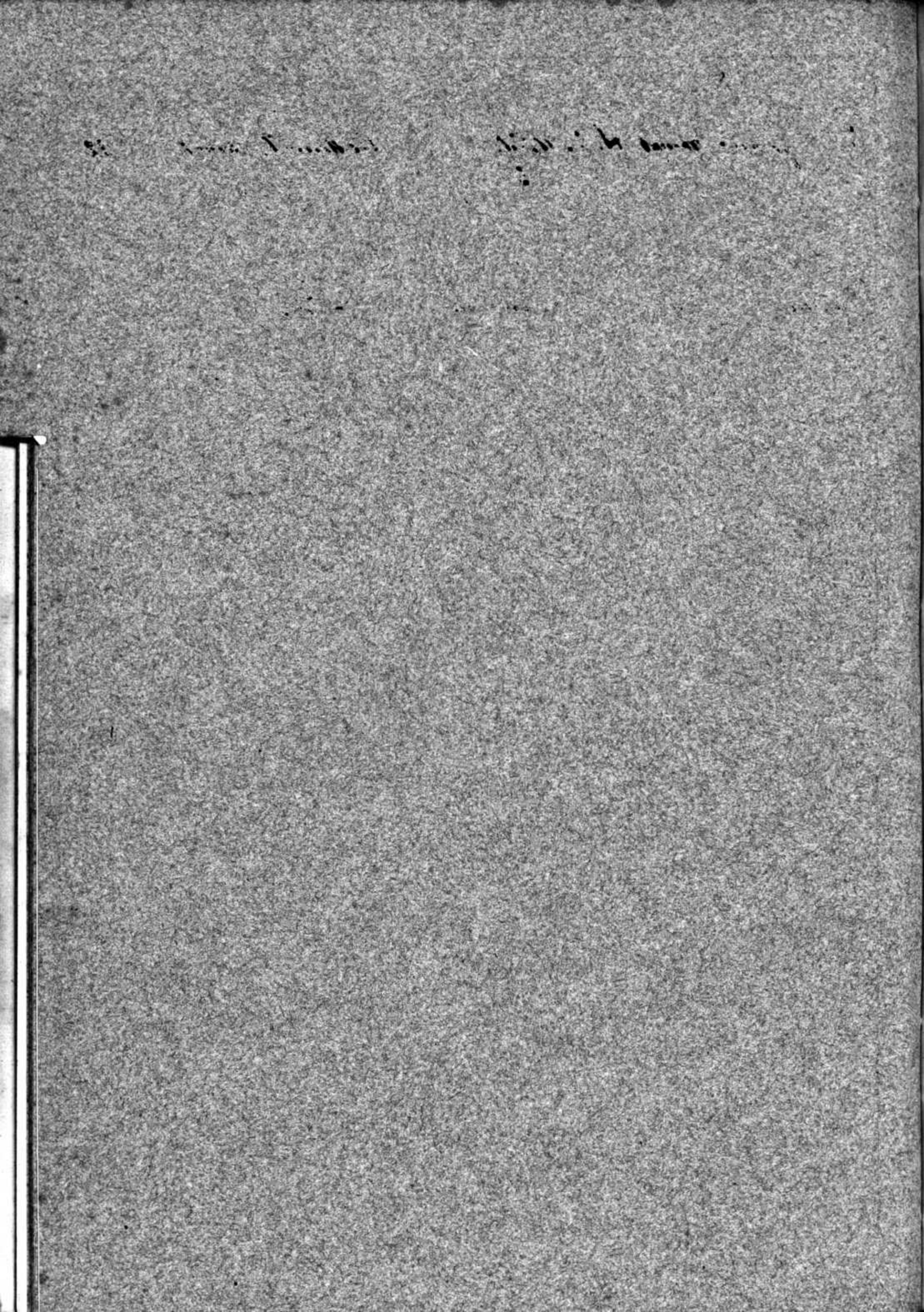
Prénoms

Origine

Page

H

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Gauts femme Rochat	Lucie 1823.	Wattenwil (Berne)	82
Jaquier femme Spagnemat	Lucette Augusta 1824	Peyres et Pöschel	82
Julmy et Rochat	Paul Reinrad	Bellegarde (Fribourg)	87
Jaccoud et Rochat	Emile Edmond 1826	Puidoux	94
Jodierand et Cart	Lucien Louis 1827	Saint-Lines	115
Kinsky femme Döhray	Hedwig	Amboldigen (Berne)	119

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Small handwritten mark or signature]

Nom	Prénoms	Origine	Page
	1915		
Lugrin femme Goy	Justine Marie	Lieu	8
Lugrin femme Sage	Lydie Adèle Emma	Lieu	11
Lugrin & Heininga	Auguste Paul	Lieu	14
	1917		20.
Lugrin & Pererchon	Numa Elu	Lieu	20
	1918		
Lugrin & Rochat	Jean-Marie	Lieu	21
Lecoulte & Chevay	Charles Auguste	Cherit	33
	1920		
Lugrin & Rochat	Hermann Léon	Lieu	48
Lugrin femme Guillet	Emma Julie	Lieu	49
Lecoulte & Arbel	Ferdinand Henri	Cherit	57
Lugrin femme Depay	Alie Ida	Lieu	58
	1922		
Lugrin & Rochat	Edmond François	Le Lieu	65
Lugrin femme Pererchon	Ruth Charlotte	Le Lieu	67
	1923		
Lugrin & Etienne	Arnold Edouard	Le Lieu	79
	1924		
Lecoulte & Grandchamp	Charles Edouard	Cherit	93
	1926		
Lugrin femme Raymond	Lydie Adèle Emma	Châlonnays (Fribourg)	110
	1927		
Lecoulte & Depay	Paul Eugène	Le Cherit	120
	1928		
Lugrin & Rochat	Numa Léon	Le Lieu	126

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Meylan & Guignard	Edmond Camille 1918	Lieu	15
Meylan & Déprat	Auguste Eugène	Lieu	22
Moré femme Déprat	Mari	Hauts-Chenues	25
Martinet & Magnenet	Marc-Louis	Mont-la-Tille	37
Magnenet femme Martinet	Hélène-Victoire	Toulon	37
Meylan & Rochat	Henri François 1919	Lieu	38
Meister & Schenk	Paul Anton 1920	Herbetsmühl Solen	39
Magnin & Nicole	Alfred	Corcelles	57
Meylan & Chluy	Louis Victor	Akenit	53
Meylan & Arbat	Maurine William 1921	Lieu	55
Mora & Mauri	Charles François Rodolphe	Bolzano Italie	60
Mauri femme Mora	Lucy Fanny Marie	Vaulion	60
Meylan & Meylan	Christine Louis 1923	Lieu	63
Marro femme Rochat	Marie Elisabeth	Panlayon (Triboung)	81
Magnenet	Emile Constant 1924	Vaulion	82
Meylan & Nicole	Paul Wilfrid	Le Lieu	86
Meylan & Rochat	Robert Jules Frédéric	Le Lieu	91
Meylan femme Rochat	Aline Tola 1925	Le Lieu	92
Paire & Guignard	Louis Jacques	Vaulion	96
Meylan & Fiquet	Henri Elie 1926	Le Lieu	101
Meylan femme Grandchamp	Cécile Louise 1927	Le Lieu	107
Meylan femme Dicoster	Wilhelmine Fanny	Le Lieu	117

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

№. 4. 1898

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P

Q
R

S
T

U
V

X
Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Nicole femme Claph	Julie Sophie 1918	Lieu	7
Nicolie & Brochat	Henri	Blayes	29
Nicole & Puroz	William Gustave 1919	Lieu	26
Nicole femme Grandjean	Adele Angelini 1920	Lieu	43
Nicole femme Laguerre	Augustine Cecile M23	Lieu	51
Nicole femme Challet	Ottolie Marie	Le Lieu	78
Nicole & Petitbuquenin	Jules Edouard M24	Le Lieu	80
Nicole & Brochat	Marie Louis Henri	Le Lieu	84
Nicole femme Neytan	Marthe Blanche	Le Lieu	86
Nicole femme Leberle	Helene Wilhelmine	Le Lieu	90

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P

Q
R

S
T

U
V

X
Y

Z

P

Q
R

S
T

U
V

X
Y

Z

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle section of the page.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower section of the page.

Nom	Prénoms	Origine	Page
Page & Lugani	André-Paul 1918	Châtornaye	11
Piquet femme Rochet	Julie Emile	Lieu	24
Perron femme Nicole	Olga Rosa	Guin (Fribourg)	26
Pomel femme Rochet	Jeanne Emma 1924	Loche	56
Pita femme Rochet	Marie Eugénie M23	Italie	62
Pasteur A. Déprat	Barcel Frédéric Emile	Genève	73
Petit Huguenin femme Nicole	Horstente Eugénie Berthe M24	Mouthe (France)	80
Purro & Porchet	Oscar Charles	Guin (Fribourg)	95
Porchet femme Purro	Susanne Emilie M25	Vucherens	95
Piccinin & Déprat	Angelo	Prata (Udine. Italie)	99
Piquet femme Peytan	Adèle Marie	Le Lieu	101
Page & Schneider	André Léon	Châtornaye (Fribourg)	103

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text]

R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible handwritten text at the bottom of the page]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Reymond & Golay	Eli Moïse	Lieu	1
Rochat femme Déprez	Amélie Odie	Lieu de l'abbaye	2
Rochat & Grobety	Georges Emmanuel	Lieu	3
Rochat & Rochat 1915	Paul Louis	"	4
Rochat femme Déprez	Marie Mathilde	de l'abbaye	5
Rochat & Rochat 1917	Arthur Louis	Lieu	10
Rochat & Cart	Firmin Louis	Lieu	16
Reverchon femme Lugani 1918		"	20
Rochat femme Lugani		Lieu de l'abbaye	21
Rochat femme	Nicolas	Lieu	23
Rochat & Pignat	Jules Germain	"	24
Rochat femme	Opallem	Lieu de l'abbaye	27
Rochat femme	Humbert	Lieu	29
Rochat & Girard	Fernand Albert	Lieu	30
Rochat & Schibel	Paul Albert	Lieu	31
Rochat & Jaubert	Jules Lucien	Lieu	32
Rochat & Rochat	Leon-Edouard	"	35
Rochat femme de Groland	Marie Amélie	"	38
Rochat & Golay 1919	Ernest Lucien	"	40
Rochat & Roulet	Marc Jules	Lieu	41
Roulet & Jeanne Rochat	Albertain	Retraité de la Bague	41
Rochat Reymond	Camille Wilfrid	Lieu de l'abbaye	45
Reymond femme Rochat	Christine Marie	Cherit. de l'abbaye	45
Rood & Cart 1920	Charles Auguste	Rosmond. (Lucerne)	46
Rochat & Chauvy	Eda Samuel	de l'abbaye de Pentray	50
Rochat & Pind	Eugene Plémi	" Lieu	56
Rochat & Guignard	Henri François	Lieu	59
1921 Rochat & Rochat	Jules Louis	" Lieu	61
Rochat & Piret	Camille Constant	Lieu de l'abbaye	62

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	1922 Prénoms	Origine	Page
Rochat femme Lugin	Wilma Clara	Le Lieu et Abbaye	65
Rochat femme Colay.	Blanche Anna	" "	66
Reverchon et Lugin	Francis Emile	Pizy.	67
Rochat et Rochat	Victor Fritz	Le Lieu	70
Rochat femme Rochat	Marthe Amédine	Lieu et Abbaye	70
1923.			
Rochat et Widmer	Louis Anna Emile	Le Lieu	72
Rochat et Cuavillon.	Emile Louis Charles	Lieu et Abbaye	74
Rochat et Rochat	Marinus Benjamin	Abbaye	75
Rochat femme Rochat	Thaline Louise	Le Lieu	75
Rochat et Barra.	Camille Charles César	Lieu et Abbaye	81
1924			
Rochat femme Tulmy.	Marie Augustine	Le Lieu	87
Rochat femme Peylan.	Marie Julie Anna	Lieu et Abbaye	91
Rochat et Peylan	Emile Eugène	Lieu et Abbaye	92
Rochat femme Jaccoud.	Ida Adèle Fanny.	Le Lieu	94
1925			
Rochat. Simmen	Simon Charles	Le Lieu	98
Rochat. Cheseaux	Charles Louis	P. Abbaye	100
1926			
Reymond et Colay	Alfred François Lucien	Cherit et Abbaye	105
Rochat et Rochat	Paul Louis Samuel	Lieu et Abbaye	109
Rochat et Rochat	Edith. Ida	Abbaye	109
Reymond et Lugin.	Albert Marcelin	Cherit et Abbaye	110
Rochat femme Geignard.	Nelly Elisabeth	Lieu et Abbaye	113
1927			
Rochat et Barra	Louis Arthur	Le Lieu	121
1928			
Rochat et Badoux	Elie Adrien	Lieu et Abbaye	123
Papay et Rochat	Dennis Louis	Perx	125
Rochat femme Papay.	Marquerite Fanny Julia	Le Lieu	125
Rochat femme Lugin	Louise Eugénie	Lieu et Abbaye	126
Rochat et Simond.	Marcel Ch. Augusto	" "	127

1/10/10

18

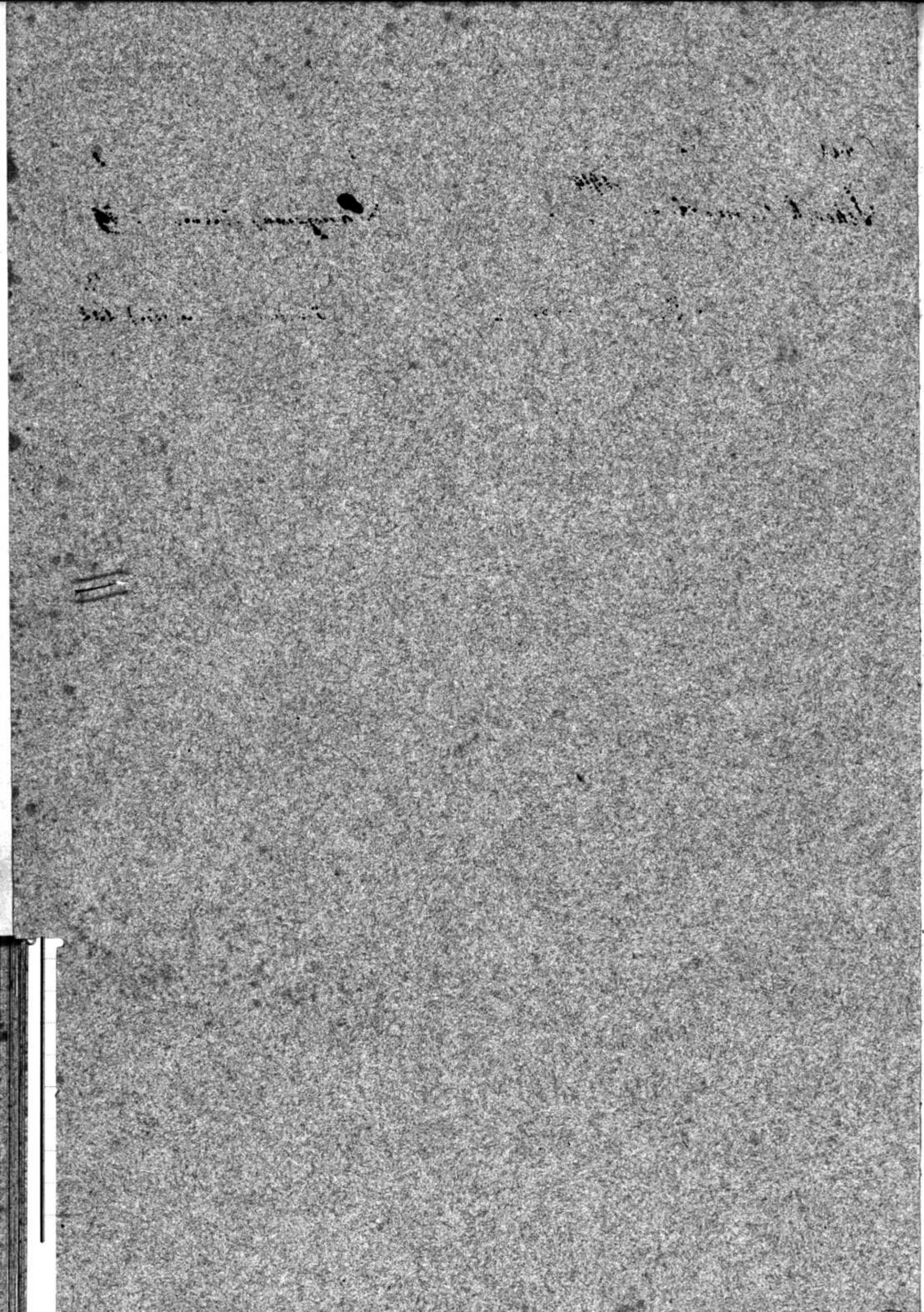
11

100

100

S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Schubel femme Rochat	¹⁹¹⁸ Oisabek	Hallaugues	31
Sepenk femme Uster	¹⁹¹⁹ Jeanne	Langgolan, Bern	35
Simmen femme Rochat	^{M25} Louise	Aegerten (Berne)	98
Schneider femme Page	^{M27} Anna	Köndlingen (Bavière)	103
Sbarra femme Rochat	^{M28} Filomena	Cobbogno (Novare Italie)	121
Sinmond femme Rochat	^{M28} Laure Béatrice Parre	Cherit	127

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

T

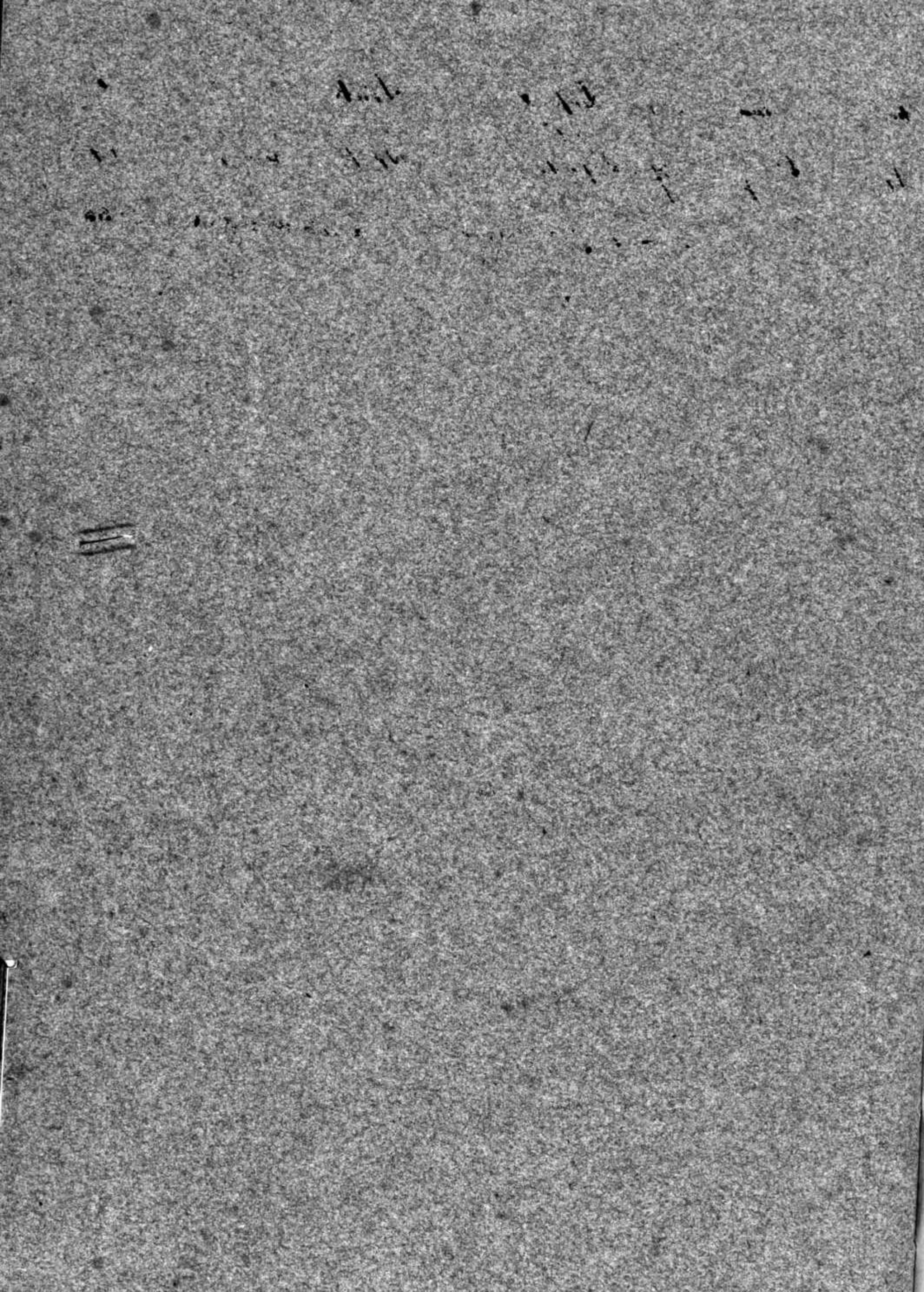
U

V

X

Y

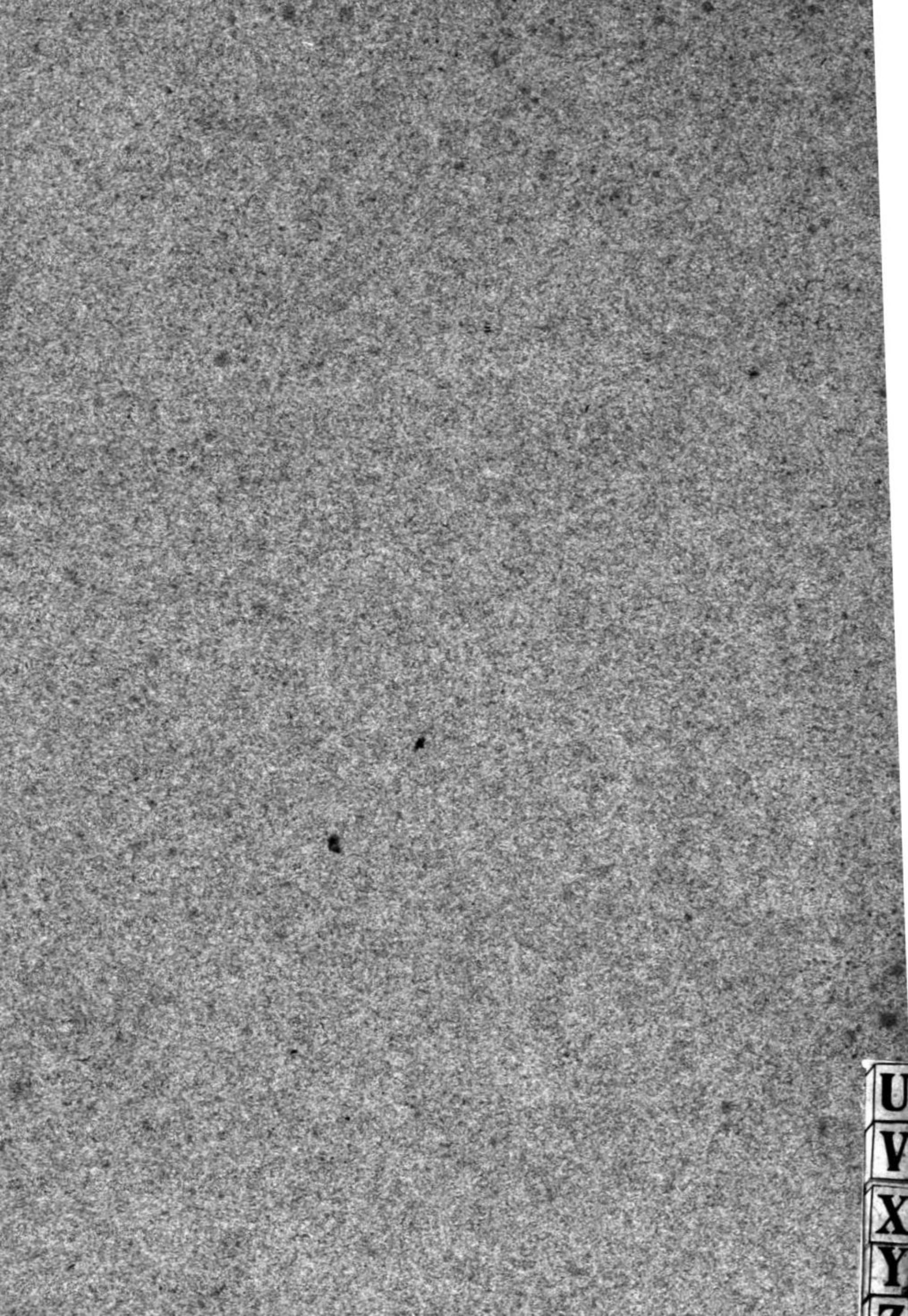
Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
1915 Croust & Andouan	Alfred Leopold	Leink	6.
Croust & Gilly	1920 Jefua Leopold.	Leink Benez	54
Curran & Dépray.	1924 Pierri Albert	Château d'Or	85
Geyraud & Chérenaz.	1925 Alfred Hami Jean-Louis.	Cudrefin	122
Chérenaz. Femme Geyraud.	Poisy Henriette	Pullet	122

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z

11

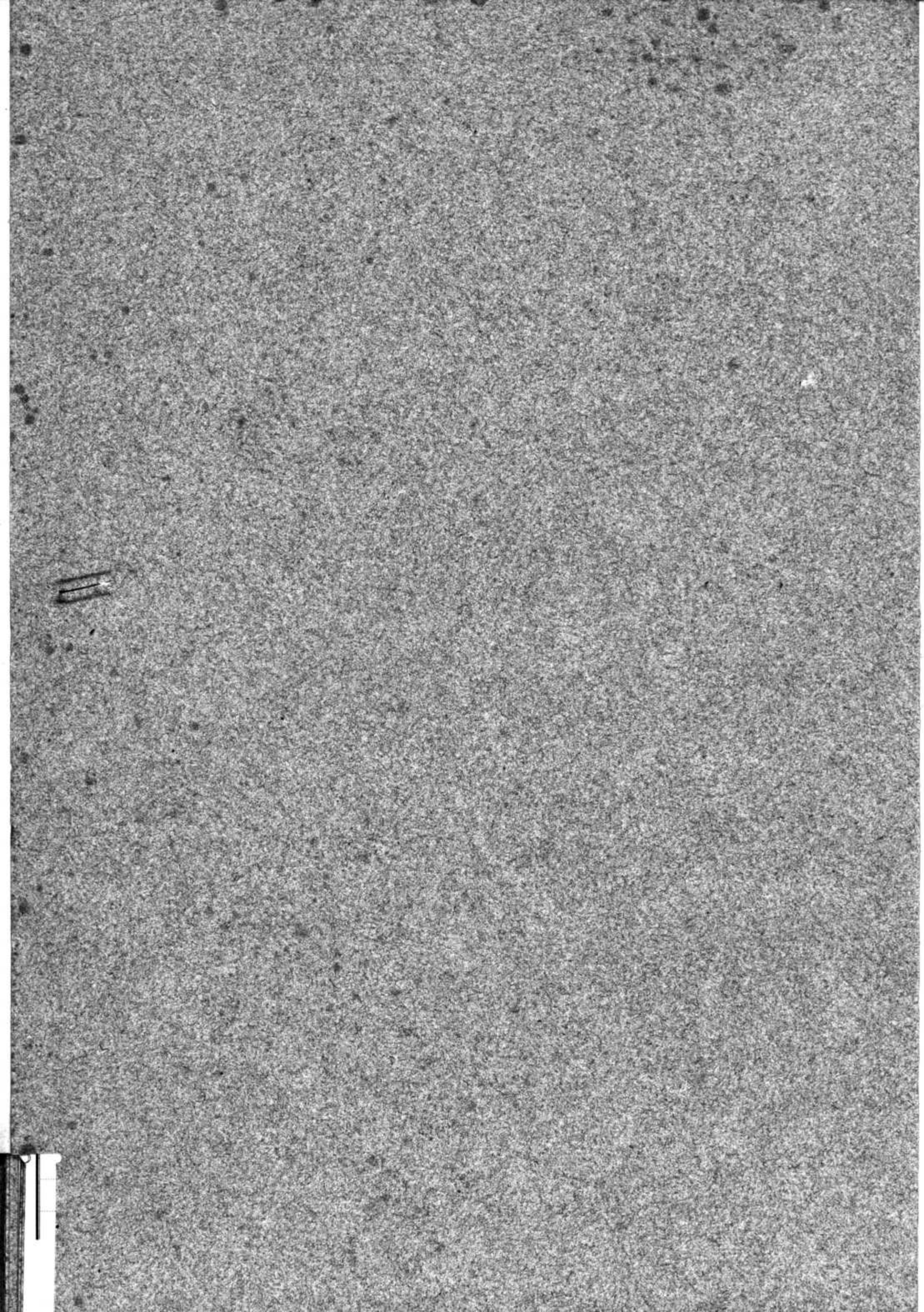
V
X
Y
Z

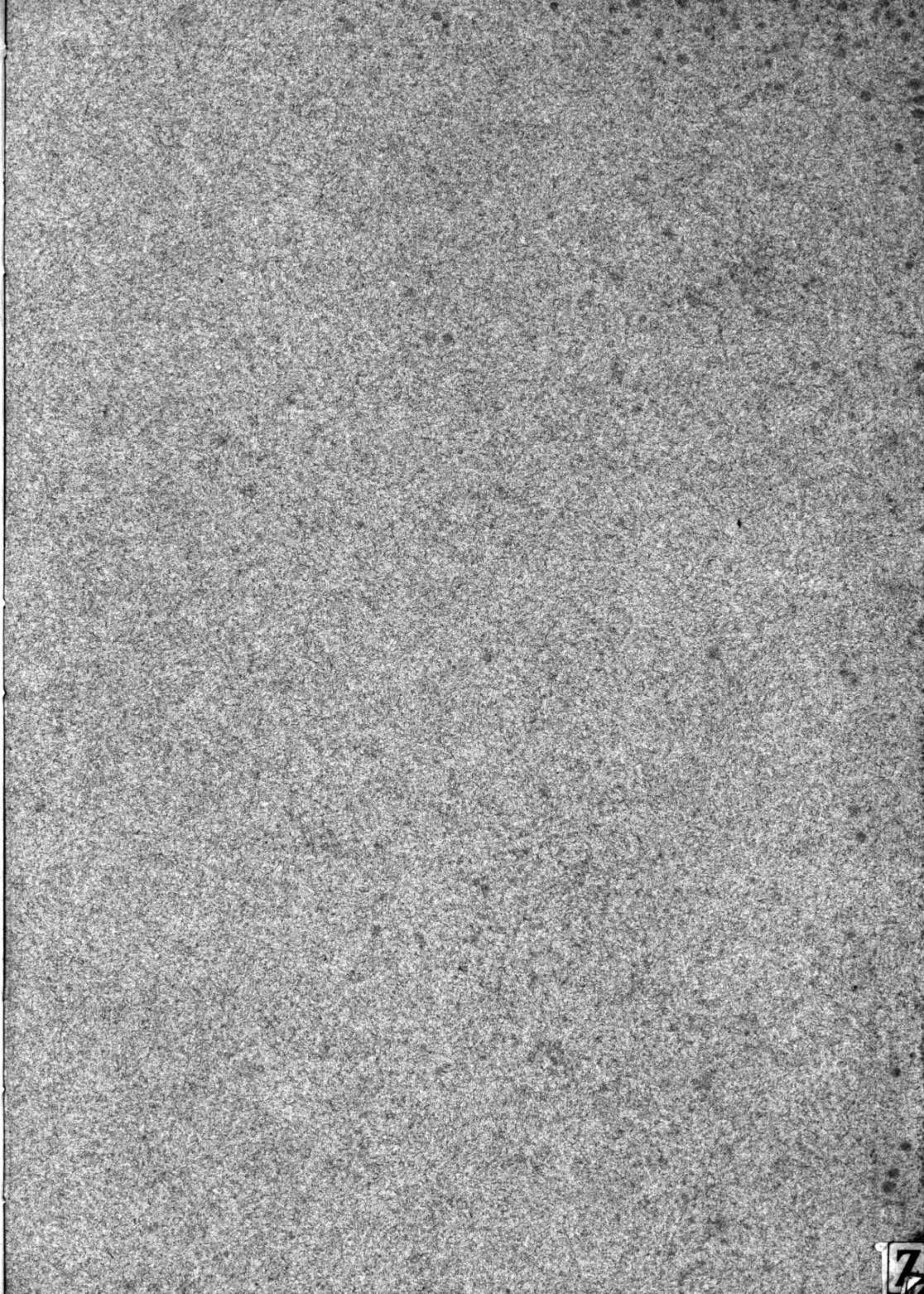
100

111

X
Y
Z

X
Y
Z





Nom	Prénoms	Origine	Page
Zappelloni & Carly	1914 Giovanni Battista	Bolzano Italie	114
Biorjen & Aubert	1924 parcel Gabriel Felix	Zweisimmen (Berne)	89
Seberle & Nicole	Albert Henri	Heldswil (Chugorie)	90
Seberle & Cheralier	1926 René parcel	Heldswil (Chugorie)	114

